

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



Congrès des Entrepreneurs

à Beaune, 23-25 mars 2006 :

"avoir l'énergie d'être
entrepreneur demain"



ACTUALITÉS



Phytos : les entrepreneurs
de Charente-Maritime
se mobilisent

TRAVAUX AGRICOLES

Le point sur l'épandage
de lisier et l'enrubannage

DOSSIER

Formation
en agroéquipement :
des débouchés assurés

15 Mars 2006 - 11 €

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX



“

Un financement
souple, rapide
chez mon
concessionnaire
agricole ?

”

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.com

**Avec Actimat,
le Crédit Mutuel
est déjà **LA**.**

Notre offre chez votre concessionnaire

Plus besoin d'allers-retours incessants
entre votre concessionnaire et votre
banque pour trouver la meilleure offre
de financement. Si le matériel vous
convient, tout est déjà prêt, sur place :
il ne vous reste plus qu'à signer votre
demande. Pour vous équiper, Actimat
vous simplifie **LA** vie !

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la fédération
Entrepreneurs des Territoires

RÉDACTION

Rédacteur en chef
Jacques Fitamant
sr@fitamant.fr

Rédacteurs
Pages Vie syndicale : Patrice Durand
p-durand@e-d-t.org
Erwan Charpentier
Nicolas Touchard

Yamina Arfa
Sylvaine Charonnière
Olivier Fachard
Jean Moullart
Frédéric Ripoché
Gérard Vromandt

Secrétaire de rédaction
Gaëlle Poyade
gaelle.poyade@fitamant.fr

PUBLICITÉ-DIFFUSION
6 quai de l'Odet
29000 Quimper

Responsable commerciale
Hélène Loudéac
Tél. 02 98 98 01 40
helene.loudeac@fitamant.fr

Chef de publicité
Murielle Quéré
Tél. 02 98 98 01 41
pub.edt@fitamant.fr

Assistante commerciale
Laurence Pochic
Tél. 02 98 98 01 40
com@fitamant.fr

Relations abonnés
Isabelle Alexandre
Katell Le Corre
abo@fitamant.fr

FABRICATION

Mise en page
Marion Ferreira - Agence Primset

Impression
Calligraphy-print



ISSN 1278 3927
CCAP N° 77547
Dépôt légal : Mars 2006
N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle du mouvement des
entrepreneurs de services agricoles,
forestiers et ruraux.

Entrepreneurs des Territoires
44, rue d'Alésia
75 014 Paris
Tél. 01 53 91 44 98



Entrepreneurs des Territoires Magazine est
édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

Éditions Fitamant

rue Menez-Caon
BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
Tél. 02 98 27 37 66
Fax 02 98 27 37 65



Crédit photo de la couverture : photos en haut à gauche :
ANDIA ; photos milieu et bas : Olivier Fachard ;
photo en haut à droite : Frédéric Ripoché.

5

Éditorial

Vie syndicale

- 6 • 74^e Congrès des Entrepreneurs
- 9 • Assemblées générales des entrepreneurs en région
- 10 • Les mesures emploi dans la loi d'orientation agricole
- 11 • Enquête Emploi auprès des Entrepreneurs des Pays-de-la-Loire
- 12 • Finalisation des actions Enquafor et Ergowood
- 13 • Les systèmes qualité au service des emplois qualifiés en Europe
- 14 • Actualités

Profession

- 18 • ETF Blondelle : de l'entreprise à l'exploitation
- 22 • ETA viticoles en Bourgogne : la complémentarité de A à Z



26

Salon

- Cultures spécialisées : le Sival a fêté ses vingt ans

28

Gestion

- Maîtrise des risques : l'hygiène et la sécurité sont une obligation

Actualités

- 29 • Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie : florilège des assemblées générales
- 30 • Strom, une marque tchèque de qualité
- 31 • Produits phytosanitaires : des entrepreneurs de Charente-Maritime jouent la carte sécurité
- 34 • Essai tracteur : le XTX 200 de McCormick
- 37 • Le Top Down de Vaderstad



Dossiers

- 38 • Tonnes à lisier : bien rouler sans tasser et en toute sécurité
- 42 • Les presses enrubanneuses : des machines d'avenir
- 46 • Chargeuse pelleteuse : un indispensable pour les travaux de TP
- 52 • Agroéquipement : des formations, des emplois

Gros plan sur...

- 56 • Fournitures pour pressage et enrubannage
- 57 • Presses à balles carrées

58

EDT Occa



comics by: RAZ



A3F
 25 Rue Carnot, 72 300 Sablé sur Sarthe
 Tel: 02 43 62 13 14, Fax: 02 43 62 13 15
 Web: www.A3F.fr





Avoir l'énergie d'être entrepreneur demain

Ce que feraient les Français s'ils gagnaient 100 millions d'euros. Les réponses à cette question sont dans un sondage commandé à l'Institut BVA pour le magazine *Capital* sur M6 de début février consacré aux Français et aux jeux.

Dans l'ordre, une majorité de nos concitoyens déclarent qu'ils penseraient à leur proche, en leur faisant des cadeaux. Ensuite, ils s'achèteraient une maison. Un tiers des Français placeraient leur argent, un quart ferait un grand voyage ou ferait des dons à des associations. 13 % arrêteraient de travailler. Rien de bien surprenant pour tout chef d'entreprise dans ce plébiscite de l'immobilier ou des placements financiers de préférence à l'entreprise. Les efforts de réhabilitation de l'entreprise engagée depuis quelques années sont donc à poursuivre.

Spontanément, quelques Français envisagent tout de même de créer ou de reprendre une entreprise, mais ils sont trop peu nombreux à le faire pour que le résultat soit significatif dans le sondage.

À quelques semaines de notre Congrès national, le rappel de cette réalité sonne comme une invitation de plus à exprimer nos inquiétudes, nos difficultés mais aussi notre envie d'entreprendre.

Le choix du thème du 74^e Congrès national « avoir l'énergie d'être entrepreneur demain » affirme sans détour que nous autres, entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, ne vivons pas dans le meilleur des mondes. Nous avons passé une année difficile à faire face à l'envolée du prix du carburant et de tous les intrants liés au pétrole, à nous battre sur les marchés et face à la montée de concurrences déloyales.

Pour autant, qui regrette parmi nous d'être entrepreneur ? Personne ! Nos convictions, notre passion et nos ambitions nous dissuadent de jeter l'éponge. Avoir l'énergie de se battre, de trouver des solutions, de faire face à l'imprévu, nous sommes habitués à le faire au quotidien. Notre Congrès de Beaune sera une formidable opportunité de le faire ensemble avec le concours de nos invités, d'un très grand sportif et l'appui de nos partenaires pour avoir l'énergie d'entreprendre.

Gérard Napias



McHale



FINANCEMENT PROMODIS

4 campagnes
TAUX EXCEPTIONNEL : 0%

TVA à la livraison. 1^{ère} échéance 2 mois après la livraison.
Offre valable sur toute la gamme McHale (sauf HS 2000 et 998), pour toute commande du 6 mars au 25 avril 2006.
Sous réserve d'acceptation du crédit.

Merci de me communiquer :

- Documentation enrubanneuses McHale
 Adresse du Centre Matériels Promodis près de chez moi

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

E-mail : _____

PROMODIS - 45075 ORLÉANS CEDEX
Tél : 02 38 69 71 60 - Fax : 02 38 69 71 61

PROMODIS
depuis 20 ans
à vos côtés !

Distribué par **PROMODIS P**
www.promodis.fr

74^e
congrès

**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

Beaune en Côte-d'Or les 23, 24 et 25 mars 2006

Les événements du Congrès national 2006

L'énergie d'entreprendre avec Stéphane Traineau, Judoka, Médaillé olympique à Atlanta et à Sydney, Champion du monde à Barcelone **qui sera à Beaune le 23 mars après midi.**

Stéphane Traineau, Judoka, Médaillé olympique à Atlanta et à Sydney, Champion du monde à Barcelone communiquera aux Congressistes EDT à Beaune le 23 novembre son énergie d'entreprendre.



Stéphane Traineau naît le 16 septembre 1966 à Mortagne sur Sèvres, en Vendée. Il découvre le judo à l'âge de cinq ans en même temps que toute la famille (ses 4 frères et soeurs, ses parents). En 1984, il entre à l'INSEP et intègre l'équipe de France en 1987. En 1991, il devient champion du monde des moins de 95 kilos en 1991. Septuple champion d'Europe (4 titres individuels, 3 titres par équipe), il participe à quatre Jeux Olympiques (Séoul 1988, Barcelone 1992, Atlanta 1996 et Sydney 2000). Il gagne sa première médaille de bronze olympique aux Jeux d'Atlanta, achevant sa carrière en 2000 en remportant une deuxième aux Jeux de Sydney.

En septembre 2005, Stéphane Traineau quitte ses fonctions dans l'encadrement des équipes de France à la suite d'un changement de la présidence. Il remet le kimono en janvier 2006 pour devenir, à plus de 39 ans, à nouveau Champion de France des mi-lourds. En parallèle, Stéphane effectue depuis octobre 2005 le Master intitulé «*Sport, management et stratégies d'entreprises*» à l'ESSEC, promotion parrainée par Arnaud Lagardère.

**Le nouveau Conseil
d'administration de la Fédération
nationale Entrepreneurs des
Territoires**

Le Conseil d'administration Entrepreneurs des Territoires, réuni le 28 février à Paris, a réélu Gérard Napias, Président de la Fédération nationale.

Les membres élus et réélus du Conseil d'administration sont les suivants : Patrick BARTHES (32) Gers Nouveau membre ; Michel BRIDONNEAU (85) Vendée ; Alain CAZAJOUS (65) Hautes-Pyrénées ; Michel CHAPUS (81) Tarn ; Jérôme COULON (53) Mayenne Nouveau membre ; Philippe DECOUFLEY (14) Calvados ; Jacques DEVEMY (22) Côte-d'Armor ; Bernard DISS (67) Bas-Rhin Nouveau membre ; Jean-Paul DUMONT (80) Somme ; Michel GABILLON (38) Isère ; Patrice GAUQUELIN (61) Orne Nouveau membre ; Roger GAUTIER (22) Côtes-d'Armor ; Patrice GRAND (63) Puy de Dôme ; Pierre LALOI (87) Haute-Vienne Nouveau membre ; Philippe LARGEAU (86) Vienne Nouveau membre ; Jean-Marie LEFORT (71) Saône-et-Loire ; Christian LEMERY (51) Marne ; Benoît LECOMTE (54) Lorraine ; Denis MONNIER (84) Provence ; Gérard NAPIAS (40) Landes ; François PASQUIER (90) Territoire de Belfort ; Laurent PETIT (25) Doubs ; Eliane QUENU (62) Nord Pas-de-Calais ; Jean-Louis RENAND Rhône-Alpes ; Éric ROMAC (54) Lorraine Nouveau membre ; Claude SOULAIROL (34) Hérault ; Gérard VAN DORP (45) Loiret ; Yolaine VILLAIN (17) Charente-Maritime.

**Dernière limite pour participer
au Congrès EDT 2006 à Beaune**

Pour s'inscrire, contacter :

Anne-Caroline Perdrier

Longvay 21250 Villy Le Moutier - Tél 03 80 62 50 44 - Fax : 03 80 62 50 45

Courriel : ac.perdrier@cerb.cernet.fr

74^e
congrès



**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

Beaune en Côte-d'Or les 23, 24 et 25 mars 2006

VIE SYNDICALE

PROGRAMME DU 74^e CONGRES NATIONAL

L'énergie d'être Entrepreneur Demain

Jeudi 23 mars 2006

9 h 30 > Accueil des congressistes

10 h 00 > Ouverture des travaux du Congrès

Françoise Contet, Présidente du SETARF 21

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale Entrepreneurs Des Territoires

10 h 15 > Assemblée générale des Présidents

Validation du Bureau Fédéral

Rapport d'activité 2005 Michel Bridonneau, Secrétaire général adjoint EDT

Rapport financier 2005 Eliane Quenu, Trésorière EDT

Questions diverses

11 h 30 > Interventions :

Alain Suguenot, Député Maire de Beaune

Louis de Broissia, Président du Conseil Général de Côte d'or

12 h 00 > Visite des exposants

12 h 30 > Déjeuner

14 h 00 Table ronde 1 : Des Entrepreneurs à la conquête des marchés :

Repérer les Marchés émergents - Saisir les opportunités - sous la présidence de Michel Bridonneau

Animation : Alain Bosetti, Président du salon des micro entreprises

(avec des experts et des témoins)

15 h 30 > Intervention de François Patriat, Président du Conseil régional de Bourgogne

16 h 00 > L'énergie d'entreprendre *Stéphane Traineau, Judoka, Médaillé olympique à Atlanta et à Sydney, Champion du monde à Barcelone*

17 h 00 > Rencontres d'affaires rapides *animées par Alain Bosetti*

18 h 00 > Visite des exposants

18 h 30 > Vin d'honneur offert par la Mairie de Beaune

20 h 30 > Dîner bourguignon

Bienvenue en Bourgogne, Bienvenue en Côte-d'Or, Bienvenue à Beaune.

Le Setarf 21, sa Présidente et toute l'équipe d'organisation du Congrès EDT 2006 à Beaune, remercie pour leur appui la Mairie de Beaune et son Maire Alain Suguenot, le Conseil Général de Côte-d'Or et son Président, Louis de Broissia et le Conseil Régional de Bourgogne et son Président, François Patriat.

PROGRAMME DU 74^e CONGRES NATIONAL

L'énergie d'être Entrepreneur Demain

Vendredi 24 mars 2006

9 H 00 > Reprise des travaux

Table ronde 2 : Des entrepreneurs gestionnaires

Travailler autrement – serrer les boulons - motiver son personnel
Sous la présidence de Michel Bridonneau, Secrétaire général adjoint EDT
Animation : Alain Bosetti, Président du salon des micro entreprises
Avec des experts et des témoins

10 H 45 > Objectif économie et substitution d'énergie

Présentation par Jean Marie Lefort, Vice-Président EDT
et James Desavires Vice-président EDT de Midi-Pyrénées
Intervention d'Yves Honoré, Directeur général du FAFSEA
Intervention de Jérôme Mousset, Chargé de mission agriculture et énergie à l'ADEME

11 H 30 > Synthèse des tables rondes

par Alain Bosetti, Président du salon des micro entreprises

12 h 30 > Déjeuner

14 H 30 > Reprise des travaux

Table ronde 3 : Des entrepreneurs reconnus dans les territoires

Travailler avec les collectivités locales- Participer aux programmes européens.
Sous la présidence de François Pasquier, Vice Président EDT
Animation : François Delaunay, Journaliste au Journal des Maires
Avec des experts et des témoins

16 H 00 > Séance officielle

Intervention de Gérard Napias, Président de la Fédération nationale Entrepreneurs Des Territoires
Intervention de Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

17 H 30 > Clôture des travaux et visite des exposants

18 H 00 > Apéritif offert par la Société LANDA

21 H 00 > Dîner de clôture

Le SETARF 21, organisateur du Congrès EDT 2006, remercie les entreprises partenaires

AG-CHEM Europe, AGRICA, AGRISEM International, AMAZONE – KRONE, Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, BLANCHARD, BOBARD JEUNE S.A., BOUCHARD Diffusion, BOUILLOUX PETIT, BUGNOT
 BU-LE INTERNATIONAL, C.M.C., CANON, CASE IH, Caves des Hautes Côtes, CER Informatique, CLAAS France, Coopérative Agricole Beaune Verdun-Seurre, Crédit Agricole, DIJON Céréales, DOMINONI, DOPPSTADT, Ets Antoine CORNE S.A., GILBERT, GROUPAMA, HORSCH France, JURA Filtration,
 KIRPY, KUHN S.A., LAFORGE, LANDA, LAVERDA France, M.D.M. Industrie, M.S.A., NEW HOLLAND France, NICOLAS Industrie S.A., NOREMAT, PAGOT CAPUT, PICHON, PIONEER Semences, ROUSSEAU, SAME DEUTZ FAHR France, SAT plan, SETP, TOTAL Raffinage, TRELLEBORG, VALAGRI, VESOUL Electro Diesel.

Assemblées générales des EDT

(Voir aussi page 29) Le début d'année est la période habituelle des AG. Voici les premiers compte-rendus, d'autres suivront au prochain numéro. 9 assemblées ont eu lieu en janvier, 7 en février, 4 en mars. Quel est le jour de prédilection pour organiser une assemblée générale EDT ? Le vendredi est plébiscité par les départements et les régions. Mieux, certains vendredis, deux à trois réunions étaient organisées le même jour, nécessitant une mobilisation de tous pour faire face aux demandes.

Des avancées positives pour les Entrepreneurs de l'Aube

Le président du syndicat départemental, Éric Lau-noy, a souligné l'action et la mobilisation des Entrepreneurs des Territoires auprès des parlementaires pour obtenir un plafond de valeur ajoutée à 1,5 %. Ensuite, l'évolution satisfaisante en matière d'emploi des saisonniers, qui permet désormais aux entrepreneurs de travaux, en période de pointe de travail liée à d'importants chantiers d'une durée limitée, de bénéficier des mêmes conditions que les chefs d'exploitation agricole. Enfin, le président a rappelé la mobilisation importante de la fédération s'agissant de la circulation des engins agricoles et forestiers et de leurs transports : grâce au front commun de toutes les organisations, les entrepreneurs de travaux disposent d'une réglementation adaptée aux engins. Ils sont sollicités pour leur professionnalisme dans de grands projets, tels que le projet d'unité de cogénération de Nogent-sur-Seine, qui vise la valorisation de la biomasse et demande des moyens adaptés pour récolter et stocker des volumes importants de matière première.

AG EDT des Pyrénées-Atlantiques : mieux coller à la législation

La halle des sports de Soumoulou accueillait l'assemblée générale des entrepreneurs des PA tout début février. Les participants, parmi les 153 adhérents du syndicat, avaient répondu à l'invitation du Président Pédelaborde, accueillis par M Brusset, maire de la commune. Phytosanitaires, circulation des engins, huiles végétales, les dossiers traités avec le concours d'intervenants de la chambre d'agriculture, de la MSA,

de l'AFTIM, pour le transport, de l'Ademe pour l'huile ont occupé les débats de l'assemblée clôturée par Gérard Napias. À retenir, les entrepreneurs des PA ont largement traité de la réglementation de la conduite des engins et des transports. Autre point d'actualité, le projet d'aides publiques régionales ou dans le cadre du Feader à la modernisation des pulvérisateurs dans le cadre de la mise aux normes et du contrôle obligatoire de ces matériels. En écho au ministère de l'agriculture, qui a lancé une campagne de communication sur la simplification, l'intervenant sur les autorisations de conduire informa l'assemblée de l'existence de douze autorisations différentes du chariot de levage, à la nacelle, au tractopelle, etc. un thème retenu pour informer les entrepreneurs sur la réalité des obligations auxquels ils sont soumis dans leur métier.

L'environnement au cœur de l'AG EDT du Tarn

Les entrepreneurs du Tarn en assemblée générale mi-février ont démontré leur capacité à réaliser tout type de travaux agricoles, ruraux et forestiers. À l'occasion de la catastrophe climatique qui a frappé le sud du département, quelques entreprises mobilisées sur l'événement ont pu montrer leur « *redoutable efficacité* » quant à la réouverture des voies de communication, et ce, dans la discrétion médiatique. Forte participation à cette réunion ; une bonne centaine de personnes, chefs d'entreprises, conjoints, associés, ou futurs adhérents venus en simples spectateurs, avaient fait le déplacement pour assister aux débats sur les multiples points abordés par Michel Chapus, président et James Desaiivres, vice-président. Sur les déchets spécifiques générés par nos activités (vieux flexibles, filtres, chiffons et papiers gras, bombes aérosols de peinture, etc.), avec l'appui de la CCI, une réflexion est en cours pour un réseau de collecte sur le département. La loi sur l'eau et les cours d'eau. Maladies des arbres d'ornement avec le chancre coloré du platane. La prévention des risques en agriculture et en exploitation forestière. Agrément traitement phyto. D'autres points tout aussi intéressants furent développés par Mme Lherm, vice-présidente de la CCI Albi avant l'intervention de Gérard Napias. Une adresse à connaître www.entrepreneurs-territoires.albi.cci.fr.

leboulch Des matériels de référence



Une gamme de 8 à 24 tonnes
Semi-élévatrice de 11 à 21.5 tonnes
Élévatrice de 11 à 16 tonnes

Nouveaux hérissons à partir du HVS 210

Meilleure éjection des corps étrangers
Plus émiettement
Meilleure protection des boîtiers d'entraînement
Moins d'usure de la table d'épandage



LE BOULCH S.A. - Route de Guernanville - 27330 LA VIEILLE LYRE

tél. 02 32 30 67 47 - fax : 02 32 30 59 93 - site : www.leboulch.com - e-mail : commercial@leboulch.com

Les mesures emploi dans la loi d'orientation agricole

La LOA est un cadre rénové pour accompagner l'agriculture de demain. L'emploi est l'un des champs essentiels d'accompagnement des entreprises.

L'emploi dans l'agriculture présente de fortes spécificités liées notamment à l'importance du travail occasionnel ou saisonnier. Complément de revenu pour certains, voie vers un emploi permanent pour d'autres, l'emploi saisonnier est adapté aux travaux de récolte ou de plantation.

La loi d'orientation agricole contient des dispositions qui visent à alléger le coût de la main-d'œuvre et à sécuriser l'emploi pour le rendre plus attractif. Ce volet de la loi a été considérablement renforcé au cours des débats parlementaires afin de répondre aux objectifs prioritaires du gouvernement en faveur de l'emploi. Les parlementaires ont notamment élargi aux entrepreneurs des dispositions importantes.

L'une des mesures concerne les chefs d'entreprise. Dans le domaine de la formation, la reconversion des chefs d'entreprises en difficulté est améliorée par la possibilité de bénéficier, pendant leur congé de formation, d'un revenu de remplacement (art. 33). Les autres mesures visent au développement ou à la consolidation de l'emploi salarié.

Développer l'insertion et l'emploi

Les entrepreneurs pourront employer un mois par an des jeunes de moins de 26 ans avec une rémunération exonérée de cotisations sociales (art. 27). La mise en place de cette mesure en faveur des jeunes favorise la connaissance des entreprises par cette population. La période durant laquelle les employeurs peuvent bénéficier des exonérations de charges sociales pour l'emploi de travailleurs occasionnels (art. 27) passe de 100 à 119 jours. Cette disposition, élargie aux entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers doit faire l'objet d'un décret d'application en cours de rédaction.

La création d'emplois permanents est encouragée par un allègement accru des charges sociales afin d'aider à la transformation des emplois occasionnels longs en emplois permanents (CDI) (art. 27). La loi incite à la constitution de groupements d'employeurs et soutient leur développement. La création d'un crédit d'impôt remplacement permet aux exploitants qui ont de fortes contraintes de présence sur leurs exploitations toute l'année de se faire remplacer 14 jours par an (art 25). Un décret doit préciser la nature des dépenses en cause : salaires, prestation de services.

Insertion et motivation

Le contrat emploi-formation permet à des demandeurs d'emploi de s'insérer dans des activités saisonnières tout en prolongeant leur contact avec les professions agricoles. Ils ont ainsi accès à des formations pendant les périodes de faible activité (art. 34). Ce contrat offre l'opportunité d'acquérir une qualification professionnelle. Un régime de participation financière est créé dans les entreprises et exploitations agricoles. Il est mis en place par convention ou accord de branche étendu. L'introduction de ce régime de participation est conçue comme un élément d'attractivité et de fidélisation des salariés (art. 58).

Vers une convention cadre

Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers, les métiers qu'elles offrent, les travaux et services qu'elles réalisent pour le compte de la filière amont et aval de l'agriculture et les espaces naturels qu'elles entretiennent, sont encore mal connus du public. Ces entreprises rencontrent des difficultés à pourvoir leurs offres d'emploi et à fidéliser les salariés, avec des situations de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences différentes selon les activités : travaux agricoles, ruraux ou forestiers. Elles vont, en outre, être très prochainement confrontées à la nécessité de remplacer une partie de leurs effectifs partant à la retraite. Pour maintenir et développer leur compétitivité, les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers doivent pourvoir toutes leurs offres d'emploi et disposer d'un personnel qualifié dans les métiers recherchés. Les 30 000 entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers et leurs 54 000 salariés, permanents et saisonniers, représentent 84 000 actifs au cœur de nos campagnes. Le secteur créateur d'emplois représente, en 2004, 30 919 Équivalents Temps Plein. Avec une véritable politique d'accompagnement, les entreprises du secteur fournissent un cadre adapté à la relation de formation nécessaire à la construction de parcours d'insertion professionnelle ouvert par une convention cadre sur l'emploi entre la fédération, le ministère de l'agriculture, l'ANPE et l'Apécita.

Enquête Emploi auprès des Entrepreneurs des Pays-de-la-Loire

Le monde agricole et rural est confronté à des réformes, des crises à répétition, de nouvelles attentes des clients. L'emploi est bouleversé en l'absence d'anticipation suffisante des évolutions, un objectif à atteindre plus facilement dans un cadre collectif qu'individuellement.

Tout l'intérêt de la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) réside dans une démarche collective et organisée des entreprises sur les métiers, l'emploi et l'activité.

Entrepreneurs des Territoires Pays-de-la-Loire souhaite donner aux entreprises les moyens de faire face aux changements et aux restructurations pour répondre aux enjeux de demain.

L'action GPEC Pays-de-la-Loire s'articule autour de trois thèmes principaux : la gestion de la pyramide des âges dans la profession, l'adaptation et l'évolution des compétences et la mise en place de dispositifs pour la transmission d'entreprises et le renouvellement des salariés.

Les jeunes en formation enquêtent dans les entreprises

Dans un premier temps, il nous fallait collecter le maximum d'informations afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des entreprises. Pour cela, un partenariat avec les Maisons Familiales et Rurales, les lycées agricoles de Derval et du Mans a été mis en place. Pour ce projet, les élèves de Bac Pro Agroéquipement ont été intégrés dans la démarche afin de les sensibiliser sur les enjeux de la profession et les perspectives d'embauche existant dans les entreprises. Ces élèves se sont rendus dans les entreprises afin de renseigner un questionnaire sur les besoins d'emploi et de formation. Dans cette enquête, plusieurs domaines ont été explorés : présentation générale de l'entreprise ; outils de travail ; le chef d'entreprise ; les salariés ; la formation dans l'entreprise, les besoins d'emploi et les besoins de formation.

Les résultats

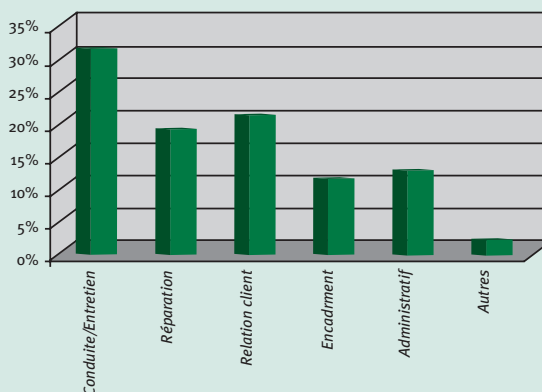
80 rendez-vous ont été assurés dans la région des Pays-de-la-Loire, un nombre suffisant pour assurer la représentativité des entrepreneurs des Pays-de-la-Loire. 85 % des entreprises ont comme activité principale les travaux agricoles. Elles sont à 58 % applicateurs de produits antiparasitaires. Les outils de travail se composent de six tracteurs, trois à quatre moissonneuses-batteuses, deux ensileuses et deux pelleteuses/tractopelles.

Le conjoint est présent dans 71 % des cas, avec 45 % qui ont le statut de salarié, 30 % celui de collaborateur et 20 % sans statut. Les salariés sont dans 81 % des cas à un horaire réel de 39 heures. On dénombre 4,5 contrats à durée indéterminée, 3 contrats à durée déterminée par entreprise. Les travaux des salariés sont à 65 % de la conduite et 32 % de l'entretien/réparation. Les salariés se trouvent à 80 % dans la tranche d'âge de - de 45 ans, et les chefs d'entreprises à 70 % dans la tranche - de 45 ans.

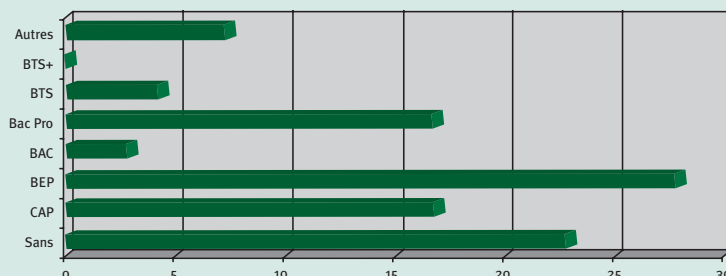
Les besoins en embauche sont importants. Les profils déclarés sont le BEP ou le Bac Pro en machinisme. Ces besoins de recrutement répondent à deux objectifs, pour 49 % un développement de l'entreprise et pour 31 % le remplacement de main-d'œuvre.

Nicolas Touchard ■

Les métiers des chefs d'entreprise



Qualification des salariés permanents



Finalisation des actions Enquafor et Ergowood

Entrepreneurs des Territoires a finalisé deux actions européennes EnQuafor et Ergowood sur lesquelles la fédération et le réseau se sont mobilisés avec l'objectif d'inciter à l'amélioration des compétences des actifs des entreprises de travaux forestiers.

Ces deux projets, soutenus par l'Union européenne, se sont déroulés sur les trois dernières années dans un cadre européen, une occasion de travail et de rencontres entre entrepreneurs européens, d'échanges sur des dossiers communs, professionnels et techniques, sur la gestion de l'emploi et des compétences en forêt.

Le dispositif EnQuafor a pour but de constituer une base de données européenne sur les formations disponibles sur le secteur forestier. Les résultats sont évalués et diffusés au niveau européen. EnQuafor regroupe des associations et des fédérations européennes actives dans les travaux forestiers et la sylviculture, des organismes de formation, de coopération, des établissements de recherche, et des représentants sociaux. Entrepreneurs des Territoires est le partenaire français de ce projet au côté de l'ENFE (European Network of Forest Entrepreneurs).

EnQuafor : définir les besoins à long terme

Pour accéder au centre de ressources EnQuafor, il suffit de se connecter au site EnQuafor «212.17.41.155/enquafor » ou à celui de la fédération «www.e-d-t.org ».

Pour la fédération nationale et la profession, le dispositif a également pour fonction de déterminer la politique et les besoins à moyen et long terme en ce qui concerne la formation des entrepreneurs de travaux forestiers et leurs salariés.

Ergowood : l'ergonomie du travail en forêt

En parallèle à l'action EnQuafor, la fédération a mené un deuxième projet dénommé Ergowood qui vise à élaborer des recommandations afin d'améliorer l'ergonomie des conditions de travail des chauffeurs d'engins forestiers (au sens large : organisation du travail, caractéristiques des engins...) tout en préservant la productivité de l'exploitation forestière.

Ces recommandations sont destinées à la fois aux acheteurs, aux utilisateurs et aux constructeurs d'engins forestiers. L'idée est d'accompagner la mécanisation forestière pour la rendre à la fois sûre,

efficace, simple à utiliser et à entretenir.

Entrepreneurs des Territoires a présenté avec l'AFOCEL, lors des dernières Forestières du Limousin, des fiches pratiques concernant l'ergonomie en mécanisation à destination des entreprises de travaux forestiers. Ces fiches sont tirées d'un recueil beaucoup plus dense à destination des constructeurs.



Erwan Charpentier ■

Le guide pratique Santé, performance et mécanisation en exploitation forestière est disponible sur simple demande à la fédération nationale.

Plan d'action européen dans la biomasse

La présidence autrichienne de l'Union européenne a inscrit à l'agenda du Conseil des ministres de janvier 2006 le plan d'action dans le domaine de la biomasse. Estimée à 69 millions de tonnes en 2006, la consommation énergétique de biomasse en Europe devrait, selon les analyses de la Commission européenne, pouvoir être portée à 189 millions de tonnes d'ici 2010. La biomasse (ensemble de la matière végétale) peut produire par méthanisation du biogaz, qui sera converti en énergie. Des procédés permettent aussi la production de biocarburants à partir de colza ou de betteraves (diester, méthanol...). Premier producteur européen de bois-énergie, second rang européen en matière de biocarburants, la France a produit 12,2 millions de tonnes équivalent pétrole de biomasse en 2004. La biomasse constitue la première source d'énergies renouvelables produites en France, devant l'énergie hydraulique, éolienne et géothermique.

Les systèmes qualité au service des emplois qualifiés en Europe

Entrepreneurs des Territoires participe, aux côtés des fédérations allemande, anglaise, belge et néerlandaise, à un projet conduit par la CEETTAR. Celui-ci porte sur l'analyse et l'identification des qualifications des emplois à partir de la création d'un système unique de certification à destination des entreprises de travaux agricoles.

L'objectif principal est de déterminer les critères de maintien ou de développement d'emplois qualifiés et qualifiants afin de procéder à une diffusion des nouvelles données et bonnes pratiques auprès des organisations professionnelles d'entrepreneurs dans les États membres et en particulier dans les dix nouveaux pays.

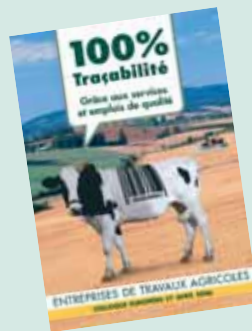
C'est également par l'optimisation et la généralisation de la qualité des services des entreprises de travaux agricoles que des objectifs tels que notamment la création d'un environnement de travail sécurisant, le transfert des acquis des « anciens » aux entreprises de services de la ruralité dans les nouveaux États membres ou l'élévation du niveau de compétence professionnelle des entrepreneurs et des salariés par une optimisation des activités, pourront être réalisés.

L'étude d'un système de certification unique de qualité

L'initiative apporte une contribution à la mise en œuvre de la stratégie européenne pour l'emploi et des objectifs de Lisbonne et Göteborg pour une économie européenne compétitive, créatrice d'emplois de qualité, orientée vers le développement rural. Pour arriver au résultat escompté, le groupe de travail a procédé à un recensement des différents systèmes de qualité et de traçabilité existants déjà dans les pays « cibles ». Ainsi, par l'analyse et la comparaison des performances des dispositifs nationaux, il est prévu la préparation d'un système communautaire de qualité et de traçabilité pour les États membres.

Le groupe d'experts a retenu quatre grands chapitres, à savoir des descriptions des exigences au niveau de la qualité de l'entreprise et du service, environnementales, de l'hygiène et de la sécurité et de la sécurité alimentaire. L'étude d'un système de certification unique de qualité des prestations s'applique aux travaux et services liés à la production agricole à destinations alimentaires et non alimentaires, pour le compte de tiers, et notamment pour les activités suivantes : labour et traitement du sol, semis et plantation, récolte, fumage, traitement et épandage. Le 27 mars prochain, un colloque européen organisé

par la CEETTAR à Bruxelles avec le concours de la Commission européenne sera l'occasion de présenter la stratégie élaborée par le groupe préparatoire aux pays membres participants.



Directive Bolkestein

La proposition de directive sur les services a été adoptée par le Parlement européen au prix d'amendements importants dont l'abandon du « principe du pays d'origine » qui avait suscité une levée de bouclier, le prestataire de service devant respecter la seule législation de son pays d'origine pour travailler dans un autre État membre.

La notion de service est définie en Europe comme toute activité économique non salariée visée à l'article 50 du Traité instituant la Communauté européenne et consistant à fournir une prestation qui fait l'objet d'une contrepartie économique (article 4), autant dire une définition dans laquelle les entreprises de travaux se retrouvent. Elles sont dans le champ de ce texte, ce qui n'est pas le cas des transports, d'activités réglementées ou encore des services publics. La proposition de directive touche à deux aspects distincts : la liberté d'établissement des prestataires de services et la libre circulation des services. La Commission européenne va maintenant élaborer une troisième version à partir de ce vote, qui sera connue d'ici la fin du mois d'avril. Les États membres devront ensuite l'approuver.

Bu-Le International

Spécialiste de la machine à bois de chauffage

Benne à fond poussant option épandeur

Exposé au Congrès National des ETARF à Beaune (21) le 23-24-25 mars 2006

Bu-Le International, 131 rue de Mulhouse 68950 REININGUE
Tél : 03 89 81 85 03 • Fax : 03 89 81 80 76
E-mail : bu-le.international@wanadoo.fr

Actualités !

Renouvellement de la carte professionnelle et du passeport déontologique EDT

La carte pro et le passeport déontologique sont des signes d'identification et de valorisation développés par la fédération EDT et ses syndicats locaux pour les entrepreneurs. Leur valeur est dans la garantie des informations contenues données par un tiers, la fédération, mais aussi dans la reconnaissance de ces supports par les clients, les prospects et les fournisseurs. À la suite de leur réédition engagée à l'automne 2005, la carte et le passeport sont en cours de diffusion aux titulaires actuels.



Ce forum d'échanges et de rencontres, organisé par le ministère de l'agriculture, a rassemblé experts et visiteurs sur le salon de l'agriculture. Les objectifs de ces rencontres sont de faire connaître les enjeux économiques et technologiques de l'agriculture, de présenter les nouvelles activités et les perspectives professionnelles proposées par un monde rural au cœur des dynamiques européennes.

Fuel : 0,6387 euro le litre

En janvier 2006, le prix du fuel est resté à un prix élevé (source Direm Fod TTC). Si l'année s'est achevée sur un prix légèrement en retrait à 0,6172 le litre en décembre 2005, la question du fuel et son impact sur le prix de revient des prestations demeure un dossier majeur pour les entreprises. En janvier 2005, le litre de fuel était à 0,4826 euro, soit 32 % de moins ! La fédération a donc fait part au ministre de l'économie, dans un courrier récent, de sa demande de prorogation du remboursement de taxe et poursuit son action « *objectif réduction et substitution d'énergies* » avec le projet d'un stage Conduite économique qui sera au centre des débats du Congrès de Beaune.

• **Rappel :** l'imprimé de remboursement de la TIPP entre septembre et décembre 2005 est sur le site internet www.e-d-t.org.

Une ETF au Café de l'Agriculture

Christelle Billotte, de l'entreprise éponyme installée dans le Doubs, a abordé les nouveaux usages du bois énergie devant des lycéens réunis au Café de l'Agriculture.

Au cours du débat « *Histoire, usages et enjeux contemporains de la forêt durable* ». Christelle Billotte a souligné les enjeux de la diversification du métier d'entrepreneur de travaux forestiers. « *Notre entreprise a été créée, en 1977 à Granges-le-Bourg, dans l'est de la Haute Saône* », explique-t-elle. « *Notre activité est répartie entre les travaux forestiers, les travaux publics et le transport. Nous intervenons dans les départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Haut-Rhin, des Vosges et de la Haute-Marne. Cependant, depuis 1998, nous avons aussi investi dans un atelier de production de plaquettes forestières pour l'approvisionnement des chaufferies au bois. Aujourd'hui, cette activité représente plus de 6 % de notre chiffre d'affaires qui avoisine 3 millions d'euros par an. L'augmentation régulière du nombre des chaufferies ainsi que des aides publiques nous ont permis d'embaucher cinq salariés pour la production de ces plaquettes.* »



« Avec la constante augmentation du prix du pétrole, notre activité de production de plaquettes de bois affiche un avenir prometteur », indique Christelle Billotte.

Le retour de la valeur ajoutée

Un comité interministériel sur la réforme de l'assiette des cotisations sociales patronales s'est réuni le 31 janvier à la suite de l'annonce du Président de la République « *d'aller vers une assiette de cotisations patronales qui ne prenne pas seulement en compte les salaires mais l'ensemble de la valeur ajoutée* ». Égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire, la valeur ajoutée constitue l'assiette de calcul de la taxe professionnelle qui, multipliée par 1 %, donne le plafond de l'impôt par les entrepreneurs. Garantir la compétitivité de la France, assurer le financement durable de la protection sociale et favoriser l'emploi : trois exigences fixées aux travaux d'évaluation du futur mode de calcul qui seront difficiles à concilier et source de questions d'entrepreneurs. Le taux de valeur ajoutée des entreprises de travaux mécanisées est l'un des plus élevés de l'agriculture et de la forêt : 66 %, d'après des données issues de centres de gestion.

Vignette automobile

La loi de finances pour 2006 a purement et simplement supprimé la vignette, pour l'ensemble des véhicules et redevables qui y étaient encore assujettis. Ainsi, la période ouverte le 1^{er} décembre 2005 constitue la dernière période d'obligation de

Yamina Arfa ■



cette taxe. Aucune vignette ne sera donc à régler le 1er décembre 2006. Cependant, la taxe reste exigible avant le 10 mars 2006, le 10 juin 2006 et le 10 septembre 2006 pour les véhicules faisant l'objet d'une première mise en circulation entre le 2 décembre 2005 et le 28 février 2006, entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2006 ou entre le 1^{er} juin et le 14 août 2006. La disparition de la vignette automobile est compensée par une modification substantielle des barèmes de la taxe sur les véhicules de sociétés.

Réforme des chambres d'agriculture

500 élus et cadres de direction, réunis fin 2005 en université, ont décidé d'engager une réforme en profondeur : de leur mode de fonctionnement, à travers la modification des textes les régissant ; de l'organisation de leurs moyens, pour gagner en performance au profit de leurs actions sur le terrain ; du pilotage de leurs réseaux, pour valoriser leurs compétences au service de leur stratégie de groupe. 2006 concrétisera cette réforme qui engagera 4 000 élus et 8 000 salariés.

Le ministère de l'agriculture lance un appel à idées pour simplifier

« Les dispositifs législatifs français et communautaires sont ainsi faits que l'agriculture est un des secteurs où l'on paye un véritable impôt paperasse ! », a indiqué Dominique Bussereau en lançant cette campagne de simplification des démarches administratives, une priorité du ministère de l'agriculture pour 2006. Grâce à un site internet lancé le mois dernier, les internautes pourront faire part des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs démarches administratives et communiquer leurs remarques et leurs propositions. Le site internet simplifions.agriculture.gouv.fr est à votre disposition ainsi que cette adresse postale « *Simplifions !* » Ministère de l'Agriculture et de la Pêche 78, rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP.

Circulation des engins agricoles et forestiers



Hier convoi exceptionnel, demain convoi agricole.

Une formation des animateurs et des permanents du réseau EDT est programmée avant le Congrès. Objectif : former celles et ceux qui vont avoir à répondre aux questions des entrepreneurs et leur donner les moyens de former eux-mêmes localement aux nouvelles règles. Un diaporama et un dépliant d'information complètent ce dispositif. L'annonce du contenu de l'arrêté relatif à la circulation des véhicules et matériels agricoles et forestiers, sans attendre la parution du texte, a suscité la réserve des experts de ce dossier sensible. La sécurité routière de tous les usagers de la route est une grande cause nationale à laquelle les entrepreneurs attachent la plus grande importance.

2 572 EPCI

C'est le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, soit 47 de plus que l'an passé (2 388 communautés de communes, 164 communautés d'agglomération et 14 communautés urbaines). L'extension de la taxe professionnelle unique (TPU) se poursuit et 2005 est la première année où plus de 40 millions de Français habitent au sein d'un groupement disposant d'une TPU.

Virus H5N1

La grippe aviaire en France a entraîné mi février le confinement généralisé des volailles à l'ensemble du territoire. « *Tous les oiseaux détenus par des éleveurs ou par des particuliers présents sur le territoire métropolitain, qu'il s'agisse de volailles d'élevage ou de basses-cours, de gibier d'élevage ou d'oiseaux d'agrément, devront être confinés* », indique le premier ministre, une des mesures d'un plan plus global. Une circulaire du 26 janvier, cosignée du ministère de l'agriculture et du ministère de l'emploi, ouvrait le bénéfice de convention de chômage partiel dans la filière avicole, une mesure exceptionnelle d'indemnisation ouverte aux entreprises « *dont l'activité est directement impactée par les conséquences de la grippe aviaire* ».

- Contacts : DDTEFP et SDITEPSA.

Sécheresse : le retour

Pour les experts, un printemps « pourri » suffirait à peine à refaire les niveaux : les déficits cumulés depuis la fin de l'été 2005 sur la majeure partie de la France confirment les perspectives d'une troisième année de sécheresse consécutive. Les zones les plus touchées sont le bassin parisien, le sud et l'ouest de la région Centre, le nord-Poitou, la Champagne-Ardenne et le nord de Rhône-Alpes. La seule situation « normale voire excédentaire » est en Languedoc-Roussillon et en Corse, alors que le département des Deux-Sèvres reconduit depuis déjà près d'un an les mesures de restrictions.

Licence professionnelle agroéquipement

Les thèmes retenus par les étudiants de la première promotion de cette licence professionnelle ont été annoncés par l'université de Rennes en charge de cette formation. Il s'agit de : l'incidence de la nouvelle Pac sur la filière agroéquipement, le rôle des organisations professionnelles dans le secteur de l'agroéquipement, la mesure de la rentabilité d'un investissement dans une technologie de l'agriculture de précision, la mesure de l'intérêt de l'adhésion à une coopérative dans le cadre d'un investissement en machinisme agricole, la stratégie récente des distributeurs d'agroéquipement en Bretagne, l'analyse des structures des distributeurs dans l'agroéquipement, l'adaptation du secteur de l'agroéquipement à la hausse du prix du carburant, les nouveaux arguments commerciaux développant l'utilisation des énergies alternatives, la reprise d'une ETA, l'adaptation d'une offre de service de qualité dans une ETA à la demande.

- **Contact** : site internet IUT de Rennes - www.iutren.univ-rennes1.fr, rubrique formations licence professionnelle.

Activités agricoles et santé

Alors que la population agricole présente une sous-mortalité par cancer et cardiopathie, certains cancers (prostate, leucémies) toucheraient plus particulièrement les agriculteurs. Qu'en est-il exactement ? Quel lien fait-on entre ces cancers et certaines activités agricoles ? Quels risques liés à l'exposition au soleil ? Et à l'utilisation de phytosanitaires ? Quels types de produits ? Quels dangers pour quelle fréquence et pour quelle intensité d'exposition ? Quelles sont les situations qui augmentent les risques ? Comment les prévenir ? Face à l'absence de réponses claires, la MSA, le GRECAN (Groupe Régional d'Étude sur le Cancer), le LSTE (Laboratoire Santé Travail Environnement) et les Registres des Cancers ont lancé l'étude AGRICAN visant à mieux connaître le lien entre « *activités agricoles et problèmes de santé – dont les cancers* ». L'enquête se divise en trois phases. 2000 questionnaires ont été envoyés dans 2 départements (Gironde et Manche). Achevée en septembre dernier, cette première phase a permis de confirmer le bon fonctionnement de la méthode. Près de 700 000 professionnels agricoles recevront, à partir du mois de novembre jusqu'à début mars 2006, le questionnaire dans leur boîte aux lettres. Leur participation est cruciale pour la réussite de l'étude.

Les questionnaires seront étudiés puis analysés. Les premiers résultats sont prévus pour fin 2009. Ils porteront sur les cancers les plus fréquents et les professions agricoles dont la fréquence d'exposition aux risques est rapidement identifiable. Il faudra attendre 2015 pour les cancers plus rares (ovaires, lymphomes malins non-hodgkiniens, myélomes multiples) et pour les activités agricoles dont la fréquence d'exposition aux risques est plus difficile à cerner.

TOTAL, un nouveau site pour l'agriculture

Le nouveau site de la société TOTAL dédié à l'agriculture est en ligne, et change de nom à cette occasion : club-agriculture.com devient www.agriculture.total.fr, un site de présentation de l'intégralité de la gamme pour l'agriculture (fioul, lubrifiants, gaz, fertilisants, phytosanitaires, spécialités pour l'élevage, fluides spéciaux). ADESA (l'Auto Diagnostic Environnement et Sécurité en Agriculture) y est directement accessible.

12 500 hectares de vignes en demande d'arrachage



Le dossier moyen concerne une surface de 3,5 ha. Plus de 3 500 dossiers ont été déposés, a indiqué M. Verdier, président des caves coopératives qui craint de voir ces demandes exploser en 2006 si les cours ne remontent pas. La date de clôture de cette première campagne d'arrachage était fixée au 31 décembre 2005. Les viticulteurs attendent des encouragements à l'exportation et aux investissements commerciaux pour sortir de la crise qui se traduit par un effondrement de leur revenu.

Création de l'Agence française d'information et de communication agricole et rurale

Le décret n° 2006-95 du 1er février 2006 pris en application de l'article 233 de la loi relative au développement des territoires ruraux organise le fonctionnement de l'Agence française d'information et de communication agricole et rurale (AFICAR). Cet établissement public a pour objet d'élaborer et de mettre en œuvre un dispositif de communication visant à améliorer la connaissance, par le public, du monde agricole et rural, à promouvoir l'image de l'agriculture auprès des consommateurs et à valoriser les métiers et les produits issus des territoires ruraux. Vaste ambition tout à fait indispensable à laquelle sauront s'associer les entrepreneurs attachés à leur métier et au monde rural.

Disparition

EDT Drôme Ardèche a fait part du décès, à l'âge de 83 ans, de Pierre Morin, adhérent de longue date au syndicat des entrepreneurs de travaux. Il résidait à Roynac, dans la Drôme. Ses obsèques ont eu lieu le 28 septembre dernier. La fédération adresse à sa famille ses condoléances.

Les yeux dans les yeux...

Savez-vous qu'une ensileuse sur deux est une CLAAS ?



CCB

JAGUAR GREEN EYE

Le grand fauve de l'ensilage.

La JAGUAR est l'ensileuse de tous les records :

- une chaîne cinématique qui fait référence,
- une puissance accrue pouvant atteindre 623 ch,
- un dispositif exclusif CORN CRACKER qui garantit un éclatement intensif et modulable des grains,
- un dispositif anti-pierre STOP ROCK qui protège parfaitement la machine,
- un système CONFORT CUT disposant de 6 longueurs de coupe, réglables depuis la cabine.

Maintenant vous le savez. La JAGUAR est l'ensileuse la plus économique du marché à la tonne de fourrage produite.

Gamme JAGUAR GREEN EYE : 345 à 623 ch.

EXCLUSIVITÉ CLAAS
POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANCE,
LOUEZ VOTRE ENSILEUSE CLAAS !

Réserver votre location dès janvier, c'est être sûr de disposer du matériel de la nouvelle gamme 2006 exactement adapté à vos besoins. Pour une étude de location personnalisée, merci de prendre contact avec votre concessionnaire CLAAS.

CLAAS
www.claas.com

ETF Blondelle : de l'entreprise à l'exploitation

La Bourgogne est, tout le monde n'en est pas conscient, une des grandes régions forestières françaises (voir encadré). Il est donc logique que l'activité des entrepreneurs forestiers y soit importante. Sur les 4 départements (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne), ils sont près de 250 à se partager les différents travaux d'abattage et de débardage. Mais seuls quelques-uns sont exclusivement mécanisés. C'est le cas de Martial Blondelle, installé à Nogent-les-Montbard (Côte d'Or).

Avec 3 abatteuses et 2 porteurs, il fait partie des plus importantes entreprises de Bourgogne où l'on recense environ 80 à 100 machines, dont une trentaine d'abat-teuses, pour environ 250 ETF répertoriés. Mais seules 5 entreprises en regroupent plusieurs (en moyenne 3 abat-teuses et 3 porteurs). L'entreprise compte aujourd'hui 5 employés permanents, mais s'appuie également sur les ressources familiales puisque, excepté Martial Blondelle, 3 autres membres y sont actifs : un fils comme chauffeur polyvalent, son épouse pour toutes les questions administratives et comptables, et une fille (à mi-temps) ayant une fonction voisine de magasinier (réception des commandes, gestion des stocks de pièces et de consommables, suivi des véhicules).

Une rapide mécanisation

Initialement agriculteur, Martial Blondelle s'oriente dès 1987 vers les travaux forestiers en tant que bûcheron et débardeur. Il officialise son activité l'année suivante durant laquelle il investit dans un tracteur et une remorque d'occasion complétés par une grue et un treuil neufs.

Quatre ans après, il investit dans son premier autoporteur, en l'occurrence un Valmet 838 neuf. L'entreprise passe un nouveau cap en 1994 avec l'élargissement de l'activité vers l'abattage manuel. Dans un premier temps, elle embauche une quinzaine de bûcherons à la tâche et achète un second porteur (Valmet 862 K) assorti de l'emploi d'un chauffeur. Durant la seconde moitié des années 1990, 3 autres porteurs rejoignent le parc (dont

un en remplacement du premier), tandis que le transport de bois débute avec un ensemble camion + semi-remorque forestière conduit par un nouveau chauffeur. Cette période voit également l'arrivée de la 1^{ère} abatteuse remplacée rapidement par une machine en location, qui sera définitivement supplantée par une Ponssé Cobra en janvier 2000. Une seconde abatteuse est louée en 2002 pour répondre à une demande en croissance et pour palier la

baisse d'activité des porteurs. Le parc de ces derniers a été renouvelé avec l'arrivée de 2 Timberjack 1410 en 2000 et 2001. Depuis, le parc a été partiellement renouvelé ou complété pour arriver à un total de 5 machines en service (détail dans l'encadré), le dernier investissement étant celui de l'abat-teuse John Deere 1270D.

« Nous travaillons aujourd'hui sur une zone assez étendue », explique Martial Blondelle. « Les 4 départements bourguignons naturellement, mais également les 6 départements limitrophes allant jusque dans les Vosges. Cela s'est même étendu à 17 départements après la tempête de 1999. Notre clientèle est répartie 50/50 entre exploitants et industriels. » Parallèlement, Martial Blondelle a une activité d'exploitant forestier (achat, exploitation et revente de bois), dont il a amorcé le développement réel depuis un an. Elle représente aujourd'hui 30 % du chiffre d'affaires total (1,073 million d'euros en 2004). « Il faut dire que, quand il y a une augmentation, c'est plus pour l'exploitant que pour l'entrepreneur. Au contraire, nos marges sont de plus en plus réduites. Mais d'un



L'ETF Blondelle exerce son activité sur une dizaine de départements avec la Bourgogne comme centre névralgique.



L'ETF Blondelle est une affaire de famille. Outre Martial qui la dirige, son épouse, un de ses fils et sa fille y sont parties prenantes à différents niveaux.

35 % en bois de trituration, chaque abatteuse travaillant de 35 000 à 40 000 unités/an (stère et m³ confondus).

Un matériel suivi

Pour Martial Blondelle, deux aspects sont importants dans son activité. D'une part, le matériel, qui doit être opérationnel à 100 % du temps (ou tout du moins avec le moins d'arrêt possible), et, d'autre part, un personnel formé et responsabilisé. « Nous n'achetons maintenant que des matériels neufs car il y a moins de sources de risque », précise-t-il. « Cela permet de fiabiliser les chantiers et donc de rassurer le client par rapport à la qualité du travail. Nous sommes d'ailleurs adhérents à la charte de qualité des travaux forestiers en Bourgogne (Qualiforest). De plus, quand une machine arrive, nous établissons la liste de toutes les pièces qui sont susceptibles d'être changées régulièrement. C'est le cas notamment des flexibles hydrauliques, pour lesquels nous constituons un stock de remplacement, certains en 4

Parc de matériels de l'ETF Blondelle

- une abatteuse John Deere 1270 D avec tête d'abattage 480 HX
- une abatteuse Timberjack 1270 D avec tête d'abattage 758 HD
- une abatteuse Ponsse Cobra 10 8 roues avec tête d'abattage Warath 460
- un porteur Timberjack 1110 D
- un porteur Timberjack 1410 B
- 3 fourgons ateliers
- 5 véhicules légers.

autre côté, il ne faut pas négliger la prise de risque dans l'activité de négoce. »

L'activité de travaux forestiers est concentrée majoritairement sur les résineux (90 %), les feuillus n'étant concernés que par le débardage. « Le feuillu français n'est pas prêt en l'état d'être mécanisé », remarque Martial Blondelle. Cela concerne un volume annuel tout confondu d'environ 120 000 m³ dont 65 % en bois d'œuvre et

ou 5 exemplaires, d'autres en 1 ou 2 exemplaires. Cela permet de pallier les problèmes sans dépendre de l'extérieur. Parallèlement, nous travaillons le plus souvent (95 %) par paire avec une abatteuse et un porteur, ce qui permet aux chauffeurs de se porter assistance pour les travaux d'entretien. C'est le cas par exemple de l'affûtage des couteaux. Mais, dans tous les cas, nous nous organisons pour qu'un chauffeur puisse faire sa semaine de travail sans besoin d'une aide extérieure et réaliser l'essentiel de l'entretien seul. Nous ne faisons appel au SAV du concessionnaire qu'en cas de problème particulier. » Sur l'exercice 2004, les consommables ont représenté 200 000 l de fuel, 20 000 euros de lubrifiants (Martial Blondelle utilise essentiellement des lubrifiants biodégradables), 90 000 euros de pièces et pneumatiques, sans oublier 20 000 euros de gazole pour les véhicules d'assistance.

Le matériel est en général renouvelé tous les 5 ans et tant les abatteuses que les porteurs effectuent en moyenne 200 h/mois, et cela durant les 12 mois de l'année. « Ce type de matériel représente des investisse-

ments importants, compris en moyenne entre 225 000 et 300 000 euros », souligne Martial Blondelle. « Cela correspond tous les ans au renouvellement de 1 à 1,5 machine, soit, en incluant tous les autres achats, à un total d'environ 500 000 euros. Nous optons en général pour la location-vente et nous avons désormais un fournisseur unique, ce qui facilite les contacts, notamment en cas de problème. En fait, les critères de choix des matériels sont simples. C'est en premier leur fiabilité et en second la qualité du SAV du concessionnaire. »

De plus, chaque machine est traitée en comptabilité analytique (comme toute l'activité), ce qui permet à Martial Blondelle de connaître très précisément ses coûts et de faire des comparaisons d'un matériel à l'autre. Une méthode analogue est également appliquée aux coupes de bois elles-mêmes pour savoir comment elles ont été valorisées.

Un personnel responsabilisé

Les 5 chauffeurs ont tous été formés dans l'entreprise, seul Jérémy Blondelle, son fils, a une formation de conducteur d'engin, acquise

La forêt en Bourgogne

La région, qui compte 4 départements (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne), totalise près d'1 million d'ha boisés, soit un taux de boisement voisin de 30 %. Avec plus des 2/3 en propriété privée, la forêt bourguignonne est composée essentiellement de feuillus, dont 60 % de chênes parmi les plus appréciés des professionnels, et fournit donc une matière première recherchée par les entreprises de première transformation. On assiste depuis quelques années à l'augmentation progressive, en particulier dans le Morvan, de la production des peuplements de résineux (150 000 ha), dont la plupart sont encore jeunes, et cette ressource devrait s'accroître de près de 30 % dans les années à venir.

La récolte et la transformation du bois est assurée par près de 2 500 entreprises et ateliers, PME pour la plupart, qui fournissent du travail à plus de 23 000 personnes, soit plus de 10 % des actifs dans certains cantons. Leur activité génère 380 millions d'euros de valeur ajoutée, soit 5 % du total régional, et la forêt et les industries qui en dépendent ont un poids économique supérieur à celui du bâtiment.

(Source : Aprovalbois)



Martial Blondelle s'est orienté rapidement vers l'abattage mécanisé avec aujourd'hui un parc de 3 abatteuses et 2 porteurs pour le débardage.

chez un collègue exploitant, et d'agent polyvalent de scierie. Mais cela n'empêche pas Martial Blondelle de les responsabiliser. « D'une part, ce ne sont pas des chauffeurs mais des pilotes, car les machines actuelles sont complexes et ils doivent savoir beaucoup de choses. D'autre part, je les considère plus comme des « réceptionneurs d'industrie » – les professionnels du secteur comprendront. En fait, ils doivent être capables de juger de la qualité de tel ou tel bois et d'adapter leur travail en conséquence sans aide de personne. Ils sont autonomes sur leurs chantiers, même s'ils travaillent le plus souvent par paire. C'est un travail qui

n'est pas facile et c'est pour quoi nous avons eu des départs. Il n'empêche, l'un de mes chauffeurs est dans l'entreprise depuis près de 20 ans et j'espère pouvoir garder les 3 autres (entre 25 et 28 ans) aussi longtemps. »

Plus globalement, Martial Blondelle insiste sur les difficultés de recrutement de personnel compétent dans le secteur. « Les formations existent, mais pas assez de jeunes s'y destinent et le nombre de sortants est encore plus limité, sans que l'on puisse expliquer leur perte de motivation. Ce n'est pas dû aux salaires, qui restent attrayants dans notre profession, mais peut-être à la peur de la responsabilité du chantier. »

Des interrogations pour l'avenir

Très impliqué dans les instances professionnelles régionales (il est président du CIPREF (voir encadré), membre du comité directeur d'Aprovalbois et d'autres organisations), Martial Blondelle connaît bien l'ensemble de la filière régionale et a suivi l'évolution du secteur depuis son installation. « Le travail ne manque pas, mais les entrepreneurs ont de plus en plus de contraintes liées à l'environnement, notamment pour lesquelles nous devons rendre des chantiers « propres ». Mais aussi des contraintes économiques avec des charges qui augmentent et des prix stables. De plus, les coûts de transformation du bois sont devenus trop importants en France. Parallèlement, le nombre d'unités

diminue et, quand il y a des implantations, elles se font en dehors des massifs forestiers. Pour les exploitants, heureusement qu'il y a encore des acheteurs étrangers, et en particulier des Italiens, bien que le problème des coûts de transport puisse représenter jusqu'à 50 % du prix du produit. La hausse récente de la SNCF n'arrange pas non plus les choses. »

Pour l'avenir, Martial Blondelle pense s'orienter plus vers le négoce, mais en conservant l'activité de prestation intermédiaire et en gardant une petite activité extérieure pour combler les vides. Cela impliquera le passage à un statut de société tout en conservant celui d'ETF. Quant à la relève, elle est a priori assurée.

Olivier Fachard ■



Les machines sont renouvelées régulièrement à la fois pour avoir du matériel « à la pointe » et surtout fiable pour éviter les arrêts de chantier.

Le CIPREF

Le Centre d'Information et de PRomotion des Entreprises Forestières de Bourgogne est une association professionnelle type 1901 fondée en 1989, et qui regroupe des entrepreneurs de travaux forestiers, des donneurs d'ordre et des organismes associés en raison de leurs compétences professionnelles.

Comptant aujourd'hui une centaine d'adhérents, majoritairement des ETF, ses principales missions, que l'on pourrait résumer par « de la graine à la sciure », sont les renseignements (techniques, sociaux, comptables, fiscaux et juridiques), l'appui à l'installation et au développement, les relations et

également la représentation à titre consultatif (expertise, consultant...) auprès des partenaires régionaux de la filière. Elle est constituée de 3 collèges : les ETF, les exploitants forestiers et les institutionnels. Elle comprend actuellement environ 100 membres.

LA PREUVE PAR 6

Opération

24 vitesses AV /
24 vitesses AR

24

4

← 4 gammes

reste: 0 stress

6

← 6 rapports
Dynashift
passables sous
charge

Note 20/20

Preuve

↓ consommation

↑ productivité



MF 6400 *Dyna-6*

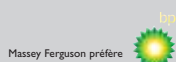
La nouvelle transmission Dyna-6, c'est avant tout l'efficacité de la simplicité :

- 6 rapports Dynashift passables sous charge sur 4 gammes
- Automatisation complète sur 24 rapports grâce à la fonction Autodrive

La Dyna-6, c'est aussi le choix, VOTRE choix

- Le choix entre un mode de travail manuel ou automatique.
- L'automatisation du passage des rapports en fonction de paramètre de régime moteur que vous définissez.
- La possibilité de régler la progressivité de l'inversion du sens de marche.
- L'utilisation du levier PowerControl à main gauche ou du levier placé à droite dans l'accoudoir.
- Un vaste choix d'équipements optionnels vous permettant de personnaliser à votre main votre MF 6400.

Massey Ferguson, La Force de la Raison



MASSEY FERGUSON est une marque déposée d'AGCO Corporation | www.masseyferguson.com



MASSEY FERGUSON

ETA viticoles en Bourgogne : la complémentarité de A à Z

Pouvoir proposer une prestation complète incluant tous les travaux d'une exploitation peut paraître une gageure. Le travail à façon en est un exemple, mais qui concerne des exploitations sans exploitant. En région viticole, cela paraît plus aléatoire, la plupart des viticulteurs réalisant eux-mêmes la plupart des travaux dans leurs vignes. C'est pourtant l'objectif qu'ont atteint 4 entrepreneurs de Savigny-les-Beaune.

Blottie au pied de la côte, à l'entrée d'une vallée qui s'y incruste, Savigny-les-Beaune est au milieu du prestigieux vignoble bourguignon partagé entre la Côte de Beaune et la Côte de Nuits. C'est le siège de 4 entreprises de travaux agricoles ou plutôt viticoles qui, en près de 25 ans, de 1971 à 1995, ont permis à leurs initiateurs de se tailler une solide réputation basée sur la complémentarité et le professionnalisme.

Une histoire de famille et d'amis d'enfance

Cette saga débute en 1971 avec l'installation de Michel Genelot. Ses parents étaient arrivés en 1953 de la plaine de Saône pour reprendre une ferme de polyculture-élevage et vigne. La demande de l'époque les amène à commencer quelques travaux en entreprise avec des chevaux et notamment des travaux viticoles. Au décès prématuré de son père à 42 ans, Michel Genelot, alors aide familial (il a 22 ans), reprend l'activité en 1971 avec le statut d'ETA, en se consacrant essentiellement à la préparation des terrains pour la plantation de la vigne. Son frère Alain, qui se destine à des études d'ingénieur en constructions métalliques, est alors mis « au pied

du mur » par Michel Genelot qui ne peut assurer tous les travaux de l'entreprise et de l'exploitation. À 15 ans, il devient alors chauffeur. En 1976 se pose la question de l'achat de tracto-pelles pour charger la terre destinée à être épandue. C'est Alain Genelot qui prend l'activité (à mi-temps) en même temps que le statut d'ETA.

Extension progressive de l'offre

Pendant près de 10 ans, les différentes activités se développent et c'est en 1984 qu'une nouvelle étape est franchie avec l'arrivée du 3^e frère Daniel, alors âgé de 23 ans. « Parmi notre clientèle, il commençait à y avoir une certaine demande pour la vendange mécanisée », précise Alain Genelot. Cela correspondait à une période importante de développement de cette technique. Une bonne occasion pour les 3 frères d'élargir la palette de services proposés aux viticulteurs et c'est Daniel, le petit dernier, qui crée son entreprise de travaux viticoles incluant la vendange, avec l'aide de ses 2 frères. « Nous avons pris chacun 1/3 des parts et l'apport de fonds a permis à Daniel d'acheter les premiers matériels. Cette structure à 3 a permis d'être plus solide



Les 4 ETV d'Alain, Michel, Daniel Genelot et de Christophe Chenu proposent tous les travaux de l'aménagement foncier avant plantation jusqu'à la vendange.

financièrement durant les périodes plus difficiles. » Ce trio très spécialisé a continué à développer sa clientèle bien que chacun conserve son indépendance. « Daniel est gérant de son entreprise et seul décideur. Michel et moi ne donnons notre avis que pour les investissements importants. »

Pendant que les activités de Michel (travaux de préparation du sol avant plantation) et d'Alain (aménagement foncier avant plantation) se développent, ce dernier se diversifiant vers des activités de TP en milieu rural, Daniel Genelot augmente progressivement la sienne dans l'épandage de compost dans la vigne en collaboration avec un groupement.

La boucle aurait été bouclée (du terrain nu à récep-

tion de la vendange à la cave) si les travaux dans la vigne en place étaient proposés. C'est en fait le domaine privilégié d'un 4^e acteur, également de Savigny-les-Beaune. Christophe Chenu. Petit-fils de scieur, fils et neveu de débardeurs de bois, Christophe Chenu est malgré tout né dans la vigne dans la mesure où son père est installé viticulteur depuis plusieurs décennies. Il débute son activité chez un grand négociant de Beaune, mais un licenciement en 1992 l'oblige à prendre une nouvelle orientation. Connaissant bien la vigne, il a rapidement la volonté d'y proposer ses services, notamment pour tous les travaux avec enjambeurs. Il connaît bien les frères Genelot puisqu'ils ont été amis d'enfance. C'est d'ailleurs Alain Genelot



Depuis quelques années, Alain Genelot a développé une activité de réalisation de murets de pierres pour lutter contre l'érosion et redonner au vignoble une esthétique qu'il avait perdue.



Michel Genelot, le premier installé, est le seul à utiliser des tracteurs agricoles pour la préparation du sol avant plantation.

qui lui amène son 1^{er} client en 1994, année de son installation. Depuis, il a développé son activité essentiellement sur les traitements (durant 3 mois à partir du printemps) et les travaux d'entretien de la vigne (rognage et prétaillage).

Complémentarité et indépendance

Avec ces 4 entreprises, l'offre est ainsi complète. Mais chacun reste indépendant. « Il est vrai que nous pouvons avoir des clients communs », précise Alain Genelot. « En particulier moi et mes frères, car quand un client nous demande un travail qui est plus du ressort de l'un ou l'autre, nous l'orientons obligatoirement vers lui. Mais le client reste libre de son choix. » En fait, chacun a développé sa propre clientèle en rapport avec les travaux proposés, bien que la zone géographique, une bande de 60 km de Marsannay à Mercurey, soit commune. « Mes clients peuvent être des nouveaux installés qui ne veulent pas investir dans le matériel dans un premier temps », souligne Christophe Chenu. « Ou qui n'ont plus le temps de faire les travaux, ou encore qui diversifient leur production avec des vignobles dans d'autres secteurs et qui ne veulent pas perdre de temps en déplacements. »

Pour Daniel Genelot, c'est encore différent puisqu'il a développé notamment une activité d'épandage de compost. « J'ai commencé il y a 5 ans à la demande d'une Cuma de Volnay qui compte 80 adhérents qui sont partis vers la viticulture raisonnée. J'épands 1 200 t d'un produit bien précis composé de fumier (70 %), d'écorce (20 %) et marc de raisin (10 %). C'est un produit assez pâteux épandu de 3 à 10 T/ha en moyenne et pour lequel il faut un matériel bien adapté. » Quant à la vendange (180 ha/an), qui dure moins de 3 semaines, elle nécessite une organisation rigoureuse. « Le planning est prêt une semaine avant le démarrage et nous devons éviter tout retard, hormis en cas de problème météo. La qualité en dépend. »

Si l'activité d'Alain Genelot est concernée aujourd'hui par du TP non agricole pour 20 %, elle s'est également diversifiée. C'est notamment le criblage depuis 1990 pour séparer la terre et les pierres. Ces dernières ont permis le développement récent de la réalisation de murets baptisés Armapierre. Ils ont un double objectif : lutter contre l'érosion dans les parcelles et redonner un aspect esthétique traditionnel dans le vignoble.

Hormis Christophe Chenu qui est seul, les autres ont des employés : 2 + son fils pour Michel Genelot, un + 7 saisonniers (pendant la vendange) pour Daniel Genelot et 15 pour Alain Genelot. Comme dans de nombreuses régions, trouver du personnel compétent reste une difficulté majeure, comme le souligne Alain Genelot. « Cela fait 6 mois que je suis à

la recherche d'un mécanicien et d'un chef de chantier et je ne trouve pas. Quand on en a des bons, on essaie de les garder, mais là aussi ce n'est pas toujours facile car les tentations ne manquent pas. »

La Bourgogne n'échappe pas aux difficultés que rencontre le secteur viticole actuellement. « Le vin se vend moins bien et les petits viticulteurs, qui

TKD 55

la révolution dans le fauchage

TLP

FERRI

FRANCE

EXIGENCE ET QUALITÉ

SIÈGE SOCIAL
Tél. : 05 63 40 84 00
Fax : 05 63 40 84 08

SERVICE PIÈCES
Tél. : 05 63 40 84 04
Fax : 05 63 40 84 05

Plaine de Fontgrave
BIBOO RABASTENS
Courriel : info@ferri-france.com

s'orientent plus sur la vente de raisin ou de moût aux négociants, ont également des difficultés car ces derniers ont plus tendance à investir dans la vigne et achètent moins de raisin, précise Alain Genelot. Cela nous freine dans le renouvellement de nos matériels, bien que nous essayions de suivre les évolutions techniques. Nous pallions en effectuant le maximum d'entretien préventif qui permet

d'augmenter la longévité du matériel. »

Des activités complémentaires, une palette complète de services dans un secteur spécialisé et une organisation bien huilée, autant d'atouts pour ces entrepreneurs qui ont su asseoir leur activité malgré les aléas du secteur.

Olivier Fachard ■



Christophe Chenu s'est spécialisé dans les travaux dans la vigne et notamment le prétaillage.

Les parcs de matériels

ETV ALAIN GENELOT

- 2 pelles hydrauliques à pneus Liebherr A904 (20 t) et A 308 (10 t)
- 4 pelles hydrauliques à chenilles Liebherr R900C (20 t), R912 (24 t) et R914 (24 t), et Dresser 640E (24 t)
- toutes les pelles sont équipées de godets plats orientables et de brise-roches
- une mini-pelle Terex HR14 (3 t)
- une micro-pelle Kubota Koo8 (1 t)
- un chargeur à pneus Liebherr L544 (godet 3 000 l)
- un chargeur à chenilles Caterpillar 963 (godet 2 500 l)
- un chargeur excavateur Mecalac 12MXT (10 t)
- une chargeuse-pelleteuse articulée Hydrema 906C (10 t)
- un chargeur télescopique Manitou MLT 742 LSU
- un tracto-pelle New Holland LB115
- un bull à chenilles Caterpillar D5
- 5 dumpers articulés Hydrema 910-912 (10 t de CU)
- 3 camions 6x4 Man et Iveco (26 t)
- 2 camions Man (tri-benne et plateau)
- une semi-remorque porte-engins
- une niveleuse Richier 521
- un mini-chargeur Bobcat 743
- un compacteur V4 Caterpillar
- un compacteur V1 Ammann
- un transporteur à chenilles Hinowa
- une cribreuse mobile Extec
- un broyeur lent Doppstadt 3060
- une dent de dessouchage Plaisance.

ETV MICHEL GENELOT

- 7 tracteurs John Deere et New Holland (100 à 240 ch)
- un broyeur à bois
- un gyrobroyeur
- une arracheuse de ceps
- une charrue défonceuse Grenier
- une bêche rotative Lafforgue
- une charrue 4 socs, un chisel, un rotavator, une fraise rotative
- un appareil pour le traitement du sol (fumigation)
- un appareil pour lutter contre la dégénérescence de la vigne
- une cureuse de fossés
- un camion semi-remorque porte-engins.

ETV CHRISTOPHE GENELOT

- 2 enjambeurs Bobard (55 et 70 ch)
- un enjambeur Grégoire (109 ch)
- une prétailleuse
- un pulvérisateur Berthoud Super Puma
- une charrue viticole
- une tarière
- un semoir à engrais
- 2 rogneuses
- un broyeur à sarments
- un camion et un plateau.

ETV DANIEL GENELOT

- un enjambeur Bobard 827 (108 ch) avec tête de récolte
- un épandeur Fishbach porté
- un intercept hydraulique Boisselet
- une sous-soleuse 2 dents
- une tarière Souslickoff
- un broyeur à pierres Belin
- une poudreuse Rivalin-Castain
- 2 vendangeuses Grégoire G135 (135 ch) avec 2 têtes de récolte et 2 épandeurs de compost
- 2 têtes de récolte (pour porteurs loués)
- 5 bennes à vendanges dont 2 bennes élévatrices et 3 bennes avec pompe).

TOTAL BioLubs

et l'Hydrochoc de YANIGAV, l'alliance de la sécurité et de l'environnement



Les biolubrifiants
TOTAL optimisent
l'utilisation
de l'enfonce-pieux
et contribuent
à la protection de
l'environnement

▼
Biodégradabilité

▼
Longévité accrue
du matériel

▼
Indice
de viscosité élevée

YANIGAV

préconise les lubrifiants
TOTAL biodégradables.

www.agriculture.total.fr
www.yanigav.com



TOTAL

Cultures spécialisées : le Sival a fêté ses vingt ans

Passer de 160 à 600 exposants en deux décennies est sans aucun doute la preuve d'une croissance réussie. L'édition 2006 du salon des matériels et techniques viticoles, horticolas, arboricoles et légumiers (Sival) a confirmé son succès en se tournant encore plus vers l'international.

Avec plus de 20000 visiteurs sur 30 hectares d'exposition, le Sival est un salon professionnel qui a maintenant prouvé son succès. Si plus de la moitié des visiteurs s'intéresse aux secteurs de la viticulture, des cultures légumières et de l'horticulture, bien d'autres secteurs, comme les semences, les pépinières et la cidriculture sont largement représentés. Pour répondre à la demande

de ce vaste public, le Sival organise de nombreuses manifestations.

Colloques et remises de trophées

En plus des 14 conférences, les responsables ont organisé quatre colloques sur des thèmes variés. Euroviti était organisé par l'ITV, alors que le Ctifl Légumes proposait des Entretiens Techniques, et pour la première fois,

il était possible d'assister à des Entretiens Cidricoles et des Entretiens Semences.

Le Sival d'Or est également devenu, au fil des ans, un baromètre de l'innovation particulièrement intéressant dans les secteurs concernés.

Parmi les nouveautés primées, à côté des fraises de printemps ou des carottes hybrides, on a pu remarquer les nouveaux pulvérisateurs pour vergers Fructair de Ber-

thoud. Cette gamme se caractérise par de nouvelles turbines plus fiables et plus performantes et une forme étudiée pour ne pas blesser la végétation. C'est aussi en parcourant les allées que l'on pouvait observer quelques tendances.

Gérard Vromandt ■



La mécanisation de la manipulation des piquets de vigne ou de piquets d'arboriculture est maintenant très répandue. Même dans ce secteur, la tendance est parfois au gigantisme, comme par exemple avec cet enfonceur de Rabaud, capable d'enfoncer des pieux de plus de quatre mètres.



En matière de travail du sol, l'évolution des techniques est aussi fortement influencée par les grandes tendances actuelles. On voit donc se développer des ensembles comme cet outil Actisol. Il est composé d'un outil entraîné par prise de force précédé par un outil à dent qui travaille en respectant toujours plus l'évolution du sol.



Le respect de l'environnement passe par une meilleure maîtrise des doses de produits de traitement. On voit donc se développer des techniques de traitement plus précises et plus économiques. C'est le cas de ce système de pulvérisation Pulvépur composé de turbines à rotation verticale entraînées par moteur électrique. Les doses par hectare sont très faibles. Un carter de protection limite la dérive.



Les commandes électriques se développent dans les semoirs de cultures maraîchères. Un moteur électrique entraîne le système de distribution. Le dosage est alors extrêmement précis et le réglage beaucoup plus facile, même pour de très faibles doses et de toutes petites graines.



Une autre façon de respecter les sols et les cultures consiste à détruire les plantes parasites en provoquant des chocs thermiques à l'aide de brûleurs à gaz. On voit donc se multiplier les matériels équipés de ce type de brûleurs qui s'adaptent à toutes les conditions tout en offrant le maximum de sécurité.

Rencontre avec l'entrepreneur Tisserond

Au détour des allées, on pouvait également remarquer le stand particulièrement fréquenté d'un entrepreneur de travaux agricoles. L'entreprise Tisserond y présente ses activités au Sival depuis plus de 10 ans. L'entreprise est spécialisée dans les travaux qui précèdent la mise en place des nouveaux pieds de vigne. Elle dispose donc de tous les équipements nécessaires à la mise en état des sols, au labour, à la préparation superficielle et à l'épandage de matières organiques. Cette activité peut être réalisée sur une plus longue période que la plupart des travaux agricoles, mais elle demande une organisation rigoureuse et programmée longtemps à l'avance. L'objectif de Mr Tisserond et de son fils n'est donc pas uniquement de rouver de nouveaux clients mais plutôt de rencontrer les clients habituels afin de planifier leur année de travail. Le Sival est un excellent lieu de rendez-vous pour rencontrer les viticulteurs des pays de Loire.

G.V. ■



Le respect des cultures et des sols ne fait cependant pas oublier la recherche du confort et de l'efficacité. Les quads sont de plus en plus mis en valeur et côtoient les équipements de maîtrise de la pulvérisation. Les équipements qui s'y adaptent se multiplient et permettent de répondre à de nombreuses demandes.



© Water-Visuel



Le Sival présente des technologies qui demandent des conditions d'utilisations toujours plus rigoureuses ; l'hygiène et la propreté sont des préoccupations permanentes des viticulteurs comme des horticulteurs. Il était donc normal de trouver de nouveaux systèmes de balayage dont certains s'inspirent de nos bonnes vieilles méthodes manuelles.

Maîtrise des risques : l'hygiène et la sécurité sont une obligation

Tout employeur doit assurer la sécurité et protéger la santé de ses salariés. Il doit veiller personnellement au respect strict et constant des règles de sécurité.

En société, comme en entreprise individuelle, le dirigeant d'entreprise engage sa responsabilité personnelle en matière d'hygiène et de sécurité. En cas de faute inexcusable de l'employeur, le chef d'entreprise est responsable civilement sur ses biens propres des dommages causés à la victime.

Évaluer les risques professionnels

Depuis novembre 2001, le code du travail oblige l'employeur à évaluer les risques professionnels dans son entreprise, à transcrire cette évaluation dans un document mis à jour chaque année. Le fait de ne pas transcrire ou de ne pas mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques est passible d'une amende de 1 500 euros.

Les conséquences d'un accident grave ou mortel dans l'entreprise

Le chef d'entreprise engage sa responsabilité civile. Dès lors qu'un accident de travail est reconnu, la loi prévoit pour la victime salariée, ou ses ayants-droits, une réparation forfaitaire et automatique sous forme de rente, versée par la Caisse d'Assurance Maladie. En cas de faute inexcusable de l'employeur, la victime peut demander une majoration de son indemnisation. Il est toutefois possible pour le chef d'entreprise de s'assurer

contre les conséquences de sa faute inexcusable.

Le chef d'entreprise engage également sa responsabilité pénale. Le code pénal permet en effet de poursuivre les auteurs de délit en cas d'imprudence, de négligence ou de mise en danger délibérée d'autrui et ceci même en l'absence de dommages.

Faute inexcusable de l'employeur en cas de maladie professionnelle

Depuis février 2002, suite aux dossiers sur l'amiante, l'employeur est passé d'une obligation de moyens à une obligation de résultat quant à la santé et à la sécurité de ses salariés. La faute inexcusable de l'employeur peut être invoquée à l'occasion d'une maladie professionnelle et d'un accident de travail. Elle est caractérisée quand l'employeur avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel étaient exposés ses salariés et s'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour les préserver de ce danger. Il incombe à la victime de prouver que l'employeur n'a pas pris les mesures nécessaires.

Conséquences d'un accident survenu suite à une faute de la victime

La majoration de la rente allouée à la victime, en cas de faute inexcusable de l'employeur, ne peut être réduite du fait de l'imprudence du sa-

larié. Une faute inexcusable du salarié peut être retenue si la victime est l'auteur d'une faute volontaire d'une exceptionnelle gravité, l'exposant sans raison valable à un danger dont elle aurait dû avoir conscience. Dans ce cas, la rente versée par la Caisse d'Assurance Maladie peut être réduite. Le salarié a l'obligation de prendre soin de sa sécurité et de sa santé ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail. En cas de manquement à cette obligation, une faute grave peut être retenue contre lui.

Responsabilité pour des fautes commises par les salariés

Par exemple en cas de rixe entre ses salariés, le chef d'entreprise est responsable civilement des dommages causés à la victime. L'auteur des dommages engage bien sûr sa propre responsabilité pénale. La faute inexcusable de l'employeur peut être retenue en cas d'imprudence d'un des salariés causant des dommages à un autre salarié.

Refus de porter les équipements individuels de sécurité

Le chef d'entreprise dispose d'un pouvoir disciplinaire. Il est de son ressort de veiller au respect des consignes de sécurité dans son entreprise. Le code du travail oblige tout salarié à prendre soin de sa sé-

curité et de sa santé, ainsi que de celles des autres personnes concernées du fait de ses actes ou de ses omissions au travail. Le salarié engage sa responsabilité et une faute grave peut être retenue contre lui. Par exemple, la Cour de cassation a validé le licenciement pour faute grave d'un chef de chantier, intervenu en raison de son refus réitéré de porter le casque de sécurité obligatoire.

Les contrôles de l'inspection du travail

L'inspection du travail dispose d'un droit d'entrée dans l'établissement où travaillent les salariés, d'un droit de communication de documents et registres et d'un droit d'investigation. En cas de constat d'un manquement aux règles d'hygiène et de sécurité, l'inspecteur ou le contrôleur peut relever et sanctionner l'infraction immédiatement par procès verbal. En cas de conditions de travail particulièrement dangereuses, il peut ordonner la fermeture temporaire d'un atelier ou d'un chantier.

Sylvaine Charondière ■

*CER Haute-Savoie,
Réseau CER France*

Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie : florilège des assemblées générales

Les assemblées générales des EDT des régions Bretagne et Basse-Normandie se sont tenues le 27 janvier, celle de Pays-de-la-Loire le 10 février. Compte rendu de ces réunions qui ont permis de redéfinir les objectifs des Entrepreneurs des Territoires en région (voir aussi page 9).

À Guipavas, dans le Finistère, la réforme de la taxe professionnelle a été au premier plan. En effet, « suite à nos interventions, nous avons obtenu le plafonnement à 1,5 % de la valeur ajoutée au lieu des 3,5 % annoncés », a tenu à rappeler le président des entrepreneurs de Bretagne, Jean Gadby. Autre acquis dans le cadre de la Loi d'Orientation Agricole : l'exonération des charges patronales pour les travailleurs occasionnels employés par les entrepreneurs.

L'accent sur la formation

Parmi les faits marquants de l'année écoulée, EDT Bretagne a évoqué la mise en place de ses formations « sécurité » auprès des salariés expérimentés. Depuis trois ans, plus de 50 salariés ont été formés à la « Conduite en sécurité de l'ensileuse et du couple tracteur-remorque ». En 2006, ce sera le tour de la moissonneuse-batteuse, toujours en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Morlaix et l'Ireo d'El-liant (29). Enfin, pour les plus jeunes, des tests de conduite sont proposés aux élèves de Bac professionnel de la MFR de Montauban et de l'ISSAT de Redon. Toujours dans le domaine de la formation, mais cette fois concernant le secteur de la conception dans l'assainisse-

ment non collectif, Jean-Marc Leroux, conseiller technique environnement, a indiqué aux entreprises, qui souhaitent s'y engager, la mise en place de stage de formation en mars.

De même, EDT Pays-de-la-Loire a mis en évidence les actions de formation menées en 2005, et notamment le partenariat avec six centres de formations afin de réaliser une enquête auprès des entreprises, mais aussi de promouvoir les métiers en ETARF. Cette année écoulée a servi de test au dispositif de formation de demandeurs d'emploi à la conduite d'engins agricoles, test qui s'est avéré un réel succès.

Débat sur les nouveaux carburants

Une table ronde était également organisée, à Guipavas comme à Tinchebray, sur le thème « Quel carburant pour demain ? ». En effet, comme l'indique Nicolas Touchard, animateur aux EDT Pays-de-la-Loire, les entreprises de son département consomment en moyenne 115000 litres de fioul par an et 15000 litres de gasoil. « D'après les constructeurs, il y a peu d'intérêt pour les entrepreneurs de presser le colza, a cependant déclaré le conférencier. Tous nos tracteurs, autour de 120 à 130 ch, sont à injection directe avec rampe commune. Travailler à forte pression, avec une

huile visqueuse, entraînerait l'obturation des buses à injection ». La seule consolation sera en terme d'activité avec l'augmentation des surfaces, donc des prestations.

Entrepreneurs ligériens sur Internet

La réunion qui s'est tenue à Meslay-du-Maine, et qui a regroupé près de 250 personnes, a commencé par annoncer le lancement du site Internet www.edt-paysdelaloire.fr qui permettra de connaître et renseigner les adhérents. Il a été mentionné également la naissance du Salon des Entrepreneurs, spécifique à la profession. Autres sujets abordés : le projet de nouvelle réglementation sur la circulation des engins agricoles, et la présentation d'une enquête sur les besoins de 80 entreprises en terme d'emploi et de formation. Cette présentation a été suivie d'une table ronde avec les acteurs concernés. Jean-Marie

Lefort, vice-président agricole de la fédération nationale, a conclu sur le réel dynamisme de cette région.

La Basse-Normandie s'expose

Réunie sous la présidence de René Herbaudeau, l'Arctar Basse Normandie a mis en évidence les « profonds bouleversements » que le secteur agricole a vécus en 2005. Le président a présenté ces changements comme des opportunités de développement au profit des Entrepreneurs des Territoires. Parmi les objectifs annoncés, l'Arctar Basse Normandie, qui compte aujourd'hui 162 adhérents, se veut plus visible. À cette fin, elle s'est d'ailleurs rapprochée de la Haute-Normandie et a organisé des Portes Ouvertes le 10 février dernier.

Avec la collaboration de
Nicolas Touchard,
Jean-Marc Leroux
et **Alain Hierle** ■



Ont notamment participé à l'assemblée générale d'EDT Bretagne (de gauche à droite) : Gilles Petitjean (directeur de l'Ademe Bretagne), Jacques Blondy (responsable filière agricole, Total France), Matthieu Turbe-Bion, (responsable recherche et développement, John Deere France) et Georges Vermeersch (vice-président, FOP).

Strom, une marque tchèque de qualité

Basée à Prague, en République tchèque, la société Strom Export fabrique tout une gamme de matériels agricoles destinés aux travaux des champs : cover-crop, canadiens, sous-soleurs, broyeurs verticaux, remorques... Le savoir-faire industriel tchèque et la qualité de leurs produits méritent que l'on s'y intéresse sérieusement.



Cover-crop de la société Strom, importé en France par les Établissements Payen.

Loin des clichés que l'on peut avoir sur la qualité des matériels des ex-pays de l'est, la société tchèque Strom est une entreprise prospère, fabriquant du matériel de très bonne réputation dans les pays de l'est. Elle distribue John Deere en Tchéquie et construit depuis de nombreuses années des outils de travail du sol et remorques qu'elle vend aux grandes exploitations du pays, héritières des fermes d'État mais aussi et surtout à l'export, vers les grandes plaines d'Allemagne de l'Est, de Pologne, de

Hongrie... Les clients sont souvent des agriculteurs dont l'exploitation compte plusieurs milliers d'hectares, complètement rompus aux exigences de productivité et de rentabilité. La fiabilité du matériel est, comme chez nous, une chose primordiale. La société Strom s'est donc spécialisée dans la production de matériels de grande largeur. Lors de notre visite, David Rycl, le responsable export, n'était d'ailleurs pas peu fier de nous montrer une vidéo du Swifter, un outil de préparation du sol pour les

travaux de printemps, d'une largeur de 17 m !

Mais Strom met également à disposition une gamme de matériel plus adaptée à nos contrées, moins démesurée dans ses dimensions. En outil de déchaumage, la société propose plusieurs types d'outils dont les cover-crop en X à poutre centrale, le Dowlands Mega de 5, 6 et 7 m équipé d'un rouleau de rappui (rouleau barre ou rouleau pneu) et le Preciser expert équipé de griffes à l'arrière et d'un rouleau de rappui. Le Finisher est un outil de déchaumage équipé d'une rangée de disques à l'avant suivie de dents, de griffes et d'un rouleau barre. Pour la préparation des terres au printemps, Strom propose le Grader expert, outil semi-porté d'une largeur de 5, 6 et 7 m constitué d'une lame niveleuse, d'un rouleau cage, de dents type « cœur » pour préparation des terres à betteraves ou droites pour les pom-

mes de terre, d'une deuxième planche niveleuse, de deux rangées de croskilette suivies d'une planche niveleuse. Pour sous-soler, le Ripperland de 3 m est équipé de lames courbes à sécurité non-stop hydraulique. On trouve également le Mulcher Classic, un broyeur à axe vertical à 3 rotors de 4, 5 ou 6 m. Il est bien sûr repliable. Si le prix des matériels ci-dessus semble très compétitif du fait d'une différence des coûts salariaux avec nos standards occidentaux, c'est moins vrai pour les remorques Trailer Combi montées sur un châssis qui peut également recevoir une tonne à lisier ou un épancheur. Le nombre d'unités produites à l'année ne leur permet pas de marquer la différence. À noter que ces matériels sont distribués par les Établissements Payen basés à Beton-Bazoches, en Seine-et-Marne.

Jean Moullart ■

JUMBO
Remorque ensileuse

- Simplifiez vos chantiers
- Coupe idéale pour la qualité
- Une gamme jusqu'à 80m³
- 1^{er} constructeur mondial

TERRASEM
Semoir universel pour semis direct et simplifié

- gestion électronique de la distribution
- existe en 3 et 4 m de large

Une gamme pour professionnels

Pöttinger France
129b, la Chapelle
F-68650 Le Bonhomme
Tél.: 03.89.47.28.30
Fax: 03.89.47.28.39

www.pottinger.fr



Demandez-nous une démonstration - Contactez Laurent au 06 16 39 25 83

Produits phytosanitaires : des entrepreneurs de Charente-Maritime jouent la carte sécurité

Organisée par le groupement EDT 17, la visite de l'entreprise Martineaud, le 11 février dernier à Saint-Denis-du-Pin, a rassemblé plus de 150 personnes autour d'un local de traitement des effluents phytosanitaires et d'un atelier de mécanique. Le ministre de l'agriculture y a rappelé son intérêt pour la profession d'entrepreneur et l'importance des bonnes pratiques.



Derrière l'impressionnant automoteur de l'entreprise Martineaud, les visiteurs découvrent la station de traitement.

Au fond, à gauche, se trouvent les différents locaux.

Devant, la plate-forme bétonnée comprend plusieurs parties : remplissage des produits, lavage du matériel et, au fond, le biobed de 24 m².

Avant d'inviter les participants réunis dans l'entreprise de Claude et Alain Martineaud à se rendre sur le site de traitement des effluents phytosanitaires, Yolaine Villain, la présidente du groupement EDT 17, a d'abord tenu à rappeler que cette installation n'est pas une vitrine. La démarche engagée par le groupement dans ce département, afin de préserver l'environnement et la sécurité, doit être intégrée comme une réalité nécessaire et évidente.

Une installation moderne

Alain Martineaud a expliqué la fonctionnalité de la station : une pièce pour le stockage des produits, une autre abritant une cuve de 14 000 l d'eau (réservoir tampon) utilisée notamment lors du nettoyage de la machine

de traitement, ainsi qu'un local (chauffé) dans lequel sont stockés un nettoyeur haute pression et les vêtements utilisés lors des manipulations de produits. En extérieur, se trouve une grande plate-forme bétonnée vouée à trois opérations : le remplissage de la machine de traitement au-dessous de laquelle se trouve un bac étanche, pour recueillir les résidus ; le lavage de l'ensemble du matériel de l'entreprise à partir d'un bac étanche, collecteur-déboureur, de 9 m de long pour 1,80 m de profondeur ; en dernier lieu, la collecte des résidus dans un long bac étanche de 24 m³ pour la rampe du pulvérisateur. L'ensemble des bacs, tous en béton, est relié à un piège à hydrocarbure, pour le lavage des matériels autres que phytos. Ce piège est connecté à plusieurs

tuyaux fendus posés sur lit de calcaire partant vers un système d'épandage. L'installation empêche ainsi tout produit dangereux de s'infiltrer dans le sol. Le système est d'autant plus indispensable qu'un ruisseau, le Pouza, est situé à 70 m de l'entreprise. Alain Martineaud, qui sait bien que sa profession n'a pas toujours une bonne image, a pris conscience, il y a dix ans, qu'il fallait absolument évoluer dans les pratiques : « Je suis très sensible à l'environnement. J'aime la nature. On n'a pas le droit de polluer. Aujourd'hui, les produits phyto sont bien

maîtrisés, mais les résidus mal gérés ». Démarrée il y a trois ans, l'installation est parvenue à son terme. Un terme relatif, puisque, comme le déclare Yolaine Villain, « nos sites sont évolutifs. Nous devons sans cesse repenser notre métier ».

Des coûts et des incertitudes

Selon Alain Martineaud, la plate-forme phyto a coûté 30 000 euros, c'est aussi le montant estimé en général pour ce type d'installation. La région Poitou-Charentes et l'Ademe ont participé à hauteur



Alain Martineaud présente le biobed étanche de 24 m³ conçu en fonction de la longueur des rampes de pulvérisation. Ces rampes peuvent être placées juste au-dessus du bac afin de déverser les résidus de produits contenus dans la machine de traitement. Pour accélérer la décomposition des molécules des produits, le bac est rempli de fumier de ses chevaux.



Un plan de station de traitement exposé donne un aperçu d'un dispositif type. Mais chaque station est spécifique à l'activité d'une entreprise.

de 4 300 euros « parce que la station réalisée est un site pilote », rappelle Yolaine Villain. De son côté, la chambre d'agriculture, grâce à Joël Deborde, technicien et animateur auprès des entrepreneurs, a permis d'apporter des solutions techniques. Le site des frères Martineaud fait partie d'un parcours de for-

mation où doivent se rendre annuellement les professionnels engagés dans une démarche de certification et d'agrément. Malgré tout, la mise en œuvre de ces installations reste une charge non négligeable pour les professionnels, d'autant plus que quelques incertitudes demeurent, comme le précise Christian Quetier, entrepreneur en grandes cultures à Tonny-Boutonne. Lui aussi a mis en place un système de traitement des effluents : « 4 000 euros pour un bac de 15 m, environ 4 000 euros supplémentaires pour le local phyto. J'ai eu une aide de l'Ademe mais j'ai dû investir 15 000 euros personnellement. Le problème c'est qu'il n'y a pas de cahier des charges encore suffisamment défini pour l'instant ». Et Alain Martineaud de préciser : « un arrêté national « effluents phyto » devait sortir fin 2004... ». Les entrepre-

neurs espèrent un arrêté définitif pour 2006. Les Entrepreneurs des Territoires ont aussi fait la demande d'une norme Afnor toujours en discussion. Gérard Napias, président de la fédération nationale, présente lors de la visite, déclare : « nous avons toujours prôné la sécurité des hommes et de l'environnement. Il faut que l'entreprise soit une ré-

férence pour l'agriculteur. On travaille sur une certification, une normalisation ».

Des entrepreneurs applicateurs de produits anti-parasitaires

Selon Yolaine Villain, parmi les 250 entrepreneurs du département, 110 sont adhérents à la Fédération Entrepreneurs



Rachel Detray, chargée des ETA à la MSA, explique aux participants le contrat collectif, qui va être lancé en Charente-Maritime.

Sécuriser l'entreprise : la participation financière de la MSA

Depuis les années 1960, l'entreprise Martineaud s'est largement diversifiée : transport par camion et génie civil, exploitation agricole (375 ha dont 45 ha en irrigation), travaux agricoles ruraux et forestiers. L'entreprise emploie 5 salariés et des travailleurs temporaires. L'intégration d'un atelier de mécanique pour l'entretien des machines et des véhicules était nécessaire. Cet atelier, qui comprend entre autres un poste de soudure et de découpage, doit répondre à des normes de sécurité. On trouve donc des rideaux de protection, un système d'aspiration des poussières de tronçonnage, des machines avec arrêt coup-de-poing et des protections en plexiglas pour le tour ; des baladeuses 24V, pour éviter les dangers d'électrocution, sont aussi installées. La réalisation a coûté 40 000 euros. « La MSA, qui a réalisé les plans de l'atelier, m'a accordé un prêt de 17 000 euros à 3 % sur 8 ans, mais avec une prime qui me permet de couvrir les intérêts. » Le soutien est accordé à condition d'un engagement de

la part de l'entrepreneur sur la bonne réalisation des points prévus. Au final, une validation a été effectuée avec la MSA après une visite de l'inspection du travail. Pour Gérard Fouga, conseiller en prévention à la MSA de Saintes, l'entrepreneur de Saint-Denis-du-Pin a effectué « une bonne démarche car il a réfléchi avec ses salariés sur la sécurité de l'atelier ».

La Charente-Maritime, un département pilote

Patrice Noraud, sous-directeur de la caisse centrale de la MSA à Bagnole, en charge de la santé et de la sécurité au travail, explique la mise en place du dispositif qui permet de signer un contrat entre la caisse et les entrepreneurs : « nous avons défini une convention d'objectifs pour améliorer les conditions de travail et limiter les risques d'accidents professionnels, invitant tout entrepreneur à signer un contrat de 2 ou 3 ans avec la caisse dont il dépend. Celle-ci peut alors accorder un prêt en rapport avec les montants né-

cessaires, mais seul ce qui va au-delà de la réglementation est pris en compte ». La dernière convention nationale d'objectifs de prévention a été signée par EDT, les partenaires sociaux et la CCMSA le 2 mars 2005. Ceci dit, de l'aveu de Patrice Noraud, la MSA signe plus facilement un contrat avec des entreprises de plus de 20 salariés. Aujourd'hui, la dynamique des entrepreneurs de Charente-Maritime en matière de sécurité intéresse de près la mutuelle qui va démarrer dans ce département un nouveau type de contrat concernant cette fois les plus petites structures. « Nous allons proposer des contrats collectifs mais adaptés en fonction de chaque entreprise ». Rachel Detray, en charge des ETA, précise qu'en moyenne l'aide apportée tournera autour de 30 % du montant global de l'installation : « on peut dire que ça peut aller de 3 000 à 30 000 euros ». La Charente-Maritime va donc servir de département test avant la mise en œuvre de ce nouveau contrat sur tout le territoire français.

des Territoires dont 60 sont des applicateurs de produits anti-parasitaires. Depuis la loi sur l'eau de 1992, tous les entrepreneurs - applicateurs, à titre principal ou accessoire, doivent être possesseurs d'un certificat. La démarche en Charente-Maritime est la suivante : dépôt d'un dossier auprès de la Draf, qui délivre une certification concernant la personne et non l'entreprise. Le demandeur peut être un employeur mais aussi un employé. Ensuite, l'entrepreneur dépose un dossier de demande d'agrément pour son entreprise auprès de la Draf. Pour cela, il faut au moins une personne certifiée pour 10 employés dans la structure. Puis, la Draf délivre l'agrément. Les adhérents au groupement des EDT 17 sont engagés depuis 8 ans dans cette démarche qui intègre respect du paysage et de l'environnement, et amélioration de la sécurité au travail. Cela passe notamment par une formation de 2 jours/an menée avec la chambre d'agriculture. Mais, selon la présidente départementale - qui rappelle que 120 000 ha sont pulvérisés à l'année par ce groupe de 60 entrepreneurs des territoires certifiés - il reste encore des entrepreneurs et des agriculteurs en diversification qui ne respectent pas les obligations de la loi de 92 et qui ne sont donc pas certifiés : « il faut les convaincre que c'est dans leur intérêt ». En 5 ans, 6 installations pilote pour le traitement des effluents de produits anti-parasitaires ont été réalisées avec l'aide technique de la chambre d'agriculture. Les installations ont des particularités liées à l'activité de chaque entrepreneur.

Par exemple, l'entreprise Péchereau, de Sainte-Soulle, a été la première à mettre en œuvre un site sécurisé. Spécialisée dans l'élevage et l'épandage de boues, l'entrepreneur a mis en place une importante surface de lavage en aire

bétonnée. L'entreprise Chapon Vergereau, orientée viticulture, a installé une cuve de pré-mélange sur le toit du local phyto, ce qui permet une descente en gravité des bouillies

réalisées. Actuellement, deux entrepreneurs, en cours d'installation, ont un projet de local phyto. De quoi convaincre d'autres entrepreneurs de s'engager davantage pour une

utilisation et une manipulation raisonnées des produits phytosanitaires.

Frédéric Ripoché ■

Le mot du ministre de l'agriculture

Après la visite du site, Dominique Bussereau a prononcé un discours à l'intention des entrepreneurs et du monde agricole en général. Il a notamment évoqué l'engagement du ministère de réaliser des guides de bonnes pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires : « ces guides sont destinés à être largement diffusés auprès des entreprises, ils sont régulièrement mis en ligne sur le site du ministère. Des documents ont également été mis en ligne sur le site de la Draf de Poitou-Charentes pour vous aider à réaliser l'évaluation des risques professionnels dans votre entreprise ». Le ministre a aussi annoncé un programme pour certains produits : « en 2006, les pouvoirs publics prévoient d'organiser une campagne de collecte gratuite des produits phytosanitaires à base d'arsenic de soude, par l'intermédiaire

de la société Adivalor qui organise la collecte et l'élimination de produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) depuis 2001 ». Le ministre a par ailleurs annoncé que la création de l'AFSSET, l'agence française de sécurité sanitaire dans l'environnement et au travail, allait permettre le renforcement du dispositif d'évaluation des risques dus à ces produits. Pour finir, le ministre a évoqué le lancement de la campagne « simplifions », qui vise à alléger les procédures administratives françaises dans le secteur de l'agriculture. Cette campagne, qui se veut un appel à toutes les idées, concerne aussi les entrepreneurs qui se lancent de plus en plus dans la réalisation de travaux à façon de A à Z « On peut agir sur les lourdeurs de la réglementation. On peut simplifier les règles françaises », a assuré Dominique Bussereau.



La visite de l'entreprise Martineaud s'est effectuée en présence de Yolaine Villain, présidente de EDT 17 (à droite), Gérard Napias, président national des Entrepreneurs des Territoires, (à gauche) et de Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture (au centre) : « Les entrepreneurs ont un rôle important, assez méconnu. Je viens voir comment ils travaillent. C'est une visite d'amitié »

Essai tracteur : Le XTX 200 de McCormick

Durant une semaine, le McCormick XTX200 a été testé au transport et au déchaumage avec le Top Down de Vaderstad. Ce tracteur se distingue de la concurrence par l'étagement de la boîte de vitesses semi-powershift à 32 rapports mais aussi par son bon niveau d'équipement standard. Le délai d'attente au démarrage, le niveau sonore en cabine ainsi que certains automatismes de gestion du pont avant, de passage automatique des vitesses sur route, sont cependant perfectibles.



Le XTX200 au déchaumage avec le TopDown de chez Vaderstad.

Les McCormick XTX 185, 200 et 215, d'une puissance maximale respective de 173, 198 et 202 ch, remplacent les trois plus gros modèles de la gamme MTX (les MTX 165, MTX 185 et MTX 200). Les XTX disposent d'une nouvelle transmission à 8 vitesses sous charge avec passage de gammes automatisé, d'un nouveau pont arrière avec une capacité de relevage accrue, d'une prise de force avec ligne d'arbres redessinée, d'un contrôle électronique des distributeurs (selon la version) et d'une nouvelle cabine à quatre montants.

Les XTX ont été présentés en avant-première au Sima 2005. Le lancement commercial auprès des concessionnaires a eu lieu début juin 2005.

Les McCormick XTX sont conçus autour d'un châssis en fonte HLE (haute limite

d'élasticité) qui vient se boulonner sur le carter de la boîte de vitesse. Le moteur n'est donc pas porteur. Il repose sur le châssis grâce à quatre silent-blocks.

Un moteur coupleux

Les tracteurs McCormick XTX sont motorisés par les moteurs six cylindres Cummins/Bêta Power de 6,75 litres de cylindrée à quatre soupapes par cylindre. L'injection du carburant se fait à haute pression par le système de la rampe commune (ou « *common rail* » en anglais). Contrairement à la gamme précédente, les moteurs sont dotés d'un contrôle électronique d'injection intégrant la fonction Power management. Le système électronique permet un surcroît de puissance dénommé PowerBoost pour aider à maintenir le régime de prise de force lors des

augmentations de charge. Le moteur délivre alors une surpuissance d'une quinzaine de chevaux en moyenne. Le couple à la prise de force est mesuré par des capteurs qui informent le système d'injection du besoin de surcroît de puissance quand l'outil rencontre une résistance supérieure. Mais contrairement à certains concurrents (notamment New Holland et ses TM 175 et 190), le système ne délivre pas de surpuissance au transport, sur route.

Le contrôle électronique permet également une économie de carburant sur route. En gamme IV- 8^e vitesse, le XTX régule son régime moteur à 1800 tr/min pour obtenir une vitesse de 40 km/h.

Le couple du tracteur testé, le McCormick XTX 200, est d'une bonne valeur, puisqu'il atteint 850 N.m à un régime moteur de 1400 – 1500 trs/

minute. Ce qui, sur le papier, le place dans le peloton de tête des tracteurs de cette puissance. Au travail, le XTX 200 n'a pas démérité. Il a fait preuve de tempérament avec le déchaumeur Top Down de Vaderstad de 4 m de largeur en l'emmenant « *relativement* » facilement. Et ce n'était pas forcément gagné d'avance car ce déchaumeur est équipé de disques et de dents pour travailler plus en profondeur. L'impression a été la même au transport de déchets de béton avec une Maupu de 18 tonnes de charge utile. Les qualités du moteur se marient avec le très bon étagement de la boîte pour donner une grande impression de nervosité.

Une boîte de vitesses avec 32 rapports

Cette boîte est conçue et fabriquée comme le reste de la transmission dans l'usine McCormick de Saint-Dizier (52). Alors que, sur la version antérieure, la boîte de vitesses comptait quatre vitesses par gamme, la nouvelle transmission XtraSpeed offre huit vitesses PowerShift dans chacune des quatre gammes, soit un total de 32 rapports avant et 24 arrière. Le constructeur annonce un étagement de 17 % entre les

vitesse. Pour les applications nécessitant une faible vitesse, les XTX peuvent être équipés en plus de 16 vitesses rampantes (soit un total de 48 avant et 40 arrière).

Les acquéreurs de McCormick XTX peuvent choisir entre trois niveaux de contrôle électronique pour la transmission et les distributeurs hydrauliques. La version XtraSpeed standard comprend un sélecteur à impulsions pour la montée et la descente des huit vitesses Powershift placé sur le levier de passage des gammes synchronisées. Le changement des gammes peut se faire soit en débrayant avec la pédale soit avec le bouton de débrayage situé à l'avant du levier ou encore par la mise au neutre via le levier d'inverseur.

Sur la version XtraSpeed-E, le levier de gamme est remplacé par une poignée multifonction ajustable sur la console droite. Le passage des gammes automatisé se fait dans la continuité par les boutons de passage des vitesses. Cette poignée intègre, en complément du bouton de saut de gamme, la commande de montée et descente du relevage.

Avec la version XtraSpeed-E plus, la version testée, la poignée multifonction est intégrée à l'accoudeur droit, solidaire du siège. Comme nous avons pu le constater, l'ensemble des commandes principales tombe alors plus naturellement sous la main avec les mini joysticks et potentiomètres de réglage des

distributeurs. Cette poignée peut recevoir la commande du cinquième distributeur.

Outre le passage automatisé des gammes, les versions XtraSpeed-E et XtraSpeed-Eplus offrent d'autres fonctionnalités tels que le passage automatique des huit vitesses au transport (Auto-Roading), le passage d'une gamme à l'autre sans avoir à passer tous les rapports (saut de gamme) ainsi que la mémorisation des rapports de démarrage et d'inversion.

Un carter de pont arrière redessiné

Le constructeur annonce une force de relevage arrière de 10 950 kg, soit 8 060 kg dans la norme européenne (610 mm derrière les rotules d'attelage, dans le débattement complet de relevage, avec bras à l'horizontale). Nous n'avons malheureusement pu mesurer ni « tester » cette capacité, le tracteur ayant traîné le déchaumeur Top Down semi-porté de Vaderstad aux champs et la remorque Maupu sur route.

Des relevages avant, de marque Zuidberg, d'une capacité de 3500 ou 5 000 kg sont proposés.

Le circuit hydraulique est à centre fermé Load Sensing. Son débit peut atteindre 129 ou 163 litres/minute. Trois à cinq distributeurs auxiliaires sont alimentés par la pompe à pistons axiaux. Les distributeurs à commande électronique disposent de molettes de réglage de débits et de temps de fonctionnement in-

tégrés dans l'accoudeur droit.

Le nouveau carter de pont arrière offre une sortie de prise de force mieux positionnée pour animer les boîtiers de grosses machines. La distance vis-à-vis du piton d'attelage a été également revue. Le choix de régime de prise de force est de 540/1000 ou 540^E/1000. La démultiplication permet d'obtenir le régime de 1000 trs/min à 2025 tr/min moteur.

À noter que le relevage est associé à l'automatisme de prise de force. Celui-ci engage et arrête la rotation lorsque le relevage descend ou monte.

Un engin bruyant en cabine

Une nouvelle cabine, fabriquée par McCormick, avec deux larges portes fixées à l'arrière, est montée sur la nouvelle gamme XTX. L'élimination des montants latéraux améliore la visibilité.

Un compartiment de rangement à gauche du siège conducteur permet au chauffeur de stocker ses effets personnels. La cabine peut disposer de la suspension McCormick de type hydropneumatique à contrôle électronique. Le système maintient la hauteur de la cabine indépendamment du poids du chauffeur. Des vérins basse friction avec clapets amortisseurs sont reliés à un accumulateur pour assurer l'absorption des chocs.

Jean Moullart ■

En bref

Agrotech

Du 10 au 12 mars

La Pologne est à l'honneur avec le salon international des techniques agricoles qui prendra place à Kielce.

Agrotech

Tél. 00 48 41 365 12 22
biuro@targikielce.pl

Sifel

Du 14 au 16 mars

Nouvelle édition du salon international des techniques de la filière fruits, légumes et fleurs

qui se déroule à Agen, dans le Lot-et-Garonne.

Sifel

Tél. 05 53 77 82 55
orgagri@sifel.org

Ecobat

Du 17 au 20 mars

Paris accueille le salon de la construction écologique et des énergies renouvelables

Ecobat

Tél. 01 45 56 09 09
ecobat@spas-expo.com

Techagro

Du 2 au 6 avril

Techagro, salon professionnel agricole, prend ses quartiers

début avril en République tchèque, à Brno.

Techagro

Tél. 420 541 152 834
techagro@bvv.cz

Convention nationale des agroéquipements

Du 6 au 7 avril

Cette convention se déroulera au centre des congrès du parc des expositions de Bordeaux.

Tél. 01 53 62 87 00.

Intermat

Du 24 au 29 avril

Intermat, le salon des matériels et techniques pour les travaux publics, le bâtiment et l'industrie des matériaux, se tiendra à Paris-Villepinte, au parc des expositions.

Intermat

Tél. 01 49 68 51 37
www.intermat.fr

McCormick XTX 185, 200 et 215

XTX 185	XTX 200	XTX 215
Moteur 6.7 litres Bêta Power P. nominale 162 ch P. maximum 173 ch Power boost PdF 198 ch	Moteur 6.7 litres Bêta Power P. nominale 182 ch P. maximum 198 ch Power boost PdF 213 ch	Moteur 5.9 litres QSB P. nominale 195 ch P. maximum 202 ch Power boost PdF 228 ch

On a aimé...

- Bonne capacité de traction grâce à l'empattement long et à la monte pneumatique de 42 pouces à l'arrière et 30 à l'avant.
- Un vrai « fauve » sur la route. Les nombreuses vitesses donnent une impression de grande nervosité.
- Consommation raisonnable de gas-oil. Au transport de déchets de béton, il a consommé 31 litres sur deux voyages aller-retour (total trajet 65 km) avec 19 tonnes de charge utile à chaque voyage.
- Bon niveau de finition de la cabine.
- Bonne disposition des deux distributeurs électro-hydrauliques en croix sur la version essayée. On a également apprécié la commande d'un distributeur sur le pommeau.
- Bonne position du pommeau de passage des vitesses en bout d'accoudoir de siège. Cette disposition permet également au chauffeur de s'y cramponner au travail rapide de déchaumage par exemple.
- Bon confort en cabine. La cabine est suspendue hydrauliquement à l'arrière. Commande des distributeurs électro-hydrauliques possible depuis l'extérieur (dépression du circuit possible)
- Stabilisateur débridé au travail automatiquement.
- Commande de prise de force et relevage possible depuis l'extérieur grâce à 8 boutons sur les ailes arrière.
- Sortie load sensing de série.



Le XTX200 au transport avec la benne Maupu de 18 tonnes de charge utile.

On a moins aimé...

- Vue sur le piton d'attelage remorque nulle, comme chez la plupart des concurrents !
- Aux champs, au travail, temps d'arrêt entre le passage des vitesses 3 et 4 en gamme III.
- Capot moteur en trois morceaux.
- Brins de paille au niveau des radiateurs malgré la petite tôle sur le côté rajoutée et qui n'est pas facile à remettre.
- En cabine, niveau sonore très bruyant dû à la transmission qui siffle. Un peu gênant à la longue. Nous l'avons trouvé plus bruyant en cabine que le New Holland TM190 de l'exploitation dont on dit que c'est le tracteur le plus bruyant du marché !
- Ventilation en cabine également bruyante.
- Présence de boue sur les marches-pieds (les roues devraient être mieux carénées).
- Absence d'un automatisme de désenclenchement du pont avant et du différentiel en fonction de l'angle de braquage des roues avant – Uniquement en fonction de la hauteur du relevage et de la vitesse (à partir de 16 km/h) ; ce n'est pas suffisant.
- En cabine, les casiers de rangement manquent et celui qui est au niveau de l'aile gauche est peu pratique car trop profond et étroit. Les deux filets de rangement sont par contre pratiques.
- La direction manque d'un peu de légèreté – impression renforcée par l'aspect du volant.
- Au démarrage moteur, le temps d'attente pour l'enclenchement du sens de marche (levier d'inversion) paraît très long. D'autant plus qu'il faut attendre quelques secondes avant d'enclencher ce levier sinon le tracteur refuse d'avancer ou de reculer. Il est alors nécessaire d'arrêter le moteur pour réinitialiser l'ordinateur.
- Capacité du réservoir à gas-oil un peu faible.
- L'automatisme de passage des vitesses sur la route (uniquement en gamme IV) se désactive malheureusement si on débraye. C'est dommage car il faut alors le réinitialiser à chaque fois !
- Prise hydraulique gros débit pas idéalement placée puisque juste en face du 3^e point.



MULTICULTOR - MULTIROTOR

Combinaison idéale pour le déchaumage

Le MULTICULTOR

- Dent □30 ou □35
- Bâti □100
- Avec roues stabilisatrices



Le MULTIROTOR

- Des bèches rotatives adaptables sur tout type d'appareil à dents.

Largeur de travail de 2,50 m à 6 m en fixe ou repliable.

3 actions en 1 seul passage : émietter, mélanger, égaliser

27110 LE NEUBOURG - Tél. 02 32 35 16 33

Le Top Down de Vaderstad

La société Vaderstad s'est associée à notre essai du tracteur McCormick XTX 200 en nous prêtant un nouvel outil de déchaumage : le TopDown 400.



On peut régler indépendamment la profondeur des disques et celle des dents à l'aide de cales à placer sur les vérins. Dans ce champ, le TopDown était utilisé pour un déchaumage superficiel.

Le Top Down vient compléter l'offre déchaumage du constructeur suédois. Jusqu'à présent, nous connaissons le Carrier composé de deux rangées de disques et d'un rouleau. Ce type d'appareil est très bien adapté pour les déchaumages superficiels mais ne permet pas de restructurer un sol plus en profondeur suite à un arrachage de betteraves ou de pommes de terre à l'automne en conditions humides. C'est pour cette raison que Vaderstad a conçu le TopDown. Il se compose de deux rangées de disques coniques et ondulés à l'avant (diamètre identique au Carrier : 43 cm), trois rangées de dents rigides, de disques arrières pour niveler et d'un rouleau constitué de billes d'acier. Le réglage de la profondeur de travail des disques et des dents se fait hydrauliquement et de façon tout à fait indépendante. Comme pour le Carrier, les disques coupent les résidus de la moisson et les incorporent dans la partie supérieure du sol. Vaderstad conseille une vitesse de travail de 10 à 15 km/h. Les dents rigides qui suivent permettent un travail plus en profondeur. Ces dents peuvent être équipées de pointes de 50, 80 ou 120 mm

de large. Les deux dernières dimensions peuvent recevoir des ailettes de 300 mm de large. Une rangée de disques arrières aplanit les sillons laissés par les dents. Ces disques de nivellement sont contrôlés hydrauliquement, en continu depuis la cabine. Enfin, afin de rappuyer le déchaumage pour favoriser la germination des mauvaises graines, le TopDown reçoit un rouleau arrière composé de billes d'acier. Le rappui est contrôlé en fonction des besoins, de manière hydraulique.

Le TopDown se décline en quatre largeurs : du TD400, TD500, TD600 et TD700 permettant une largeur de travail de 4 à 7 m. La largeur au transport est de 3 m pour tous ces modèles. À titre d'information, le TD 400 pèse 6 200 kg et le TD 700... 9 600 kg ! On comprend mieux pourquoi Vaderstad conseille une puissance de 200 à 240 ch pour le TD400 et de 350 à 420 ch pour le TD700. Lors de notre essai, les 200 ch du McCormick n'étaient pas de trop pour emmener le TD400 en travail plus profond, dents enterrées à 15-20 cm.

Jean Moullart ■

LA DIFFERENCE



Chez **nokian** nous savons que la terre est faite pour rester dans les champs.



nokian COUNTRY KING

NOUVEAU PNEU PORTEUR :

- **ROUTIER :** longévité et confort
- **CHAMPS :** large empreinte (grande portance) - profil à "étrave" auto nettoyant
- **GRANDES CAPACITES DE CHARGES**
- **CEINTURES ACIER RENFORCEES**
- **TEMOIN D'USURE DSI :** brevet NOKIAN

nokian PNEUS
NOKIA FINLANDE
Le pneu unique en son genre

23, rue du Chemin Vert - 78610 Le Perray-en-Yvelines - Tél. : 01 30 46 35 35
Fax : 01 30 46 33 33 - e-mail : doc@nordic-pneus.com - www.nordic-pneus.com

NORDIC PNEUS

Tonnes à lisier : bien rouler sans tasser et en toute sécurité

Les tonnes à lisier, particulièrement celles utilisées par les entrepreneurs ont des capacités de cuve de plus en plus grandes, ce qui représente des masses à transporter de plus en plus lourdes. Les trains roulants doivent pour cela être bien adaptés et assurer tant la sécurité durant le transport qu'un confort d'utilisation au champ, notamment en limitant le tassement. Des solutions existent.

Avec des capacités de cuve qui atteignent aujourd'hui les 25 000 l, les tonnes à lisier représentent des poids en charge approchant les 35 tonnes. Il est donc facile d'imaginer que, tant au transport qu'au travail dans les champs, un ensemble tracteur + tonne ne se déplace pas sans prendre des précautions. Les constructeurs proposent un certain nombre d'équipements qui assurent la sécurité et améliorent leur utilisation.

Choisir les pneus adaptés

Indépendamment des équipements spécifiques aux trains roulants, il est utile de raisonner sérieusement l'équipement pneumatique. Depuis un certain nombre d'années, les fabricants ont développé des pneus

porteurs bien adaptés, en particulier en utilisant la technologie radiale largement éprouvée sur les tracteurs. Parmi les dernières nouveautés, on peut citer le pneu porteur Twin radial de Trelleborg qui s'élargit avec l'arrivée du 750/60 R 30.5. La nouvelle conception de sa carcasse et de sa bande de roulement permet de réduire très fortement sa résistance au roulement et augmente sa longévité, et associée à un nouveau mélange de gomme réduit significativement la consommation de carburant. Forme et disposition des crampons en zone centrale permettent de leur côté de limiter les vibrations et le bruit sur route, pour une meilleure stabilité latérale et plus de manœuvrabilité. Son empreinte plus rectangulaire améliore la répartition de la pression au sol



Les fabricants de pneumatiques proposent aujourd'hui des modèles bien adaptés aux remorques et tonnes de grande capacité.

QUALITÉ - TECHNICITÉ - ROBUSTESSE

10 à 32 T

- BENNES Agricoles, Semi et Elevatrices
- BENNES TP et Porte Engins

8 à 22 m³

- ÉPANDEURS à table, à Vis Verticales, automoteur
- PLATEAUX - BÉTAILLÈRES surbaissées...

DANGREVILLE **CONSTRUCTEUR**

80290 CAULTIÈRES
Tél. : 03 22 38 01 77
Fax : 03 22 38 03 55

contact@dangreville.fr - www.dangreville.fr

Remorques Chevance

Bennes TP

22200 GUINGAMP - Tél. 02 96 43 40 62



Les capacités des tonnes à lisier augmentant, la qualité des trains roulants et de leurs équipements deviennent des critères importants de choix technique.

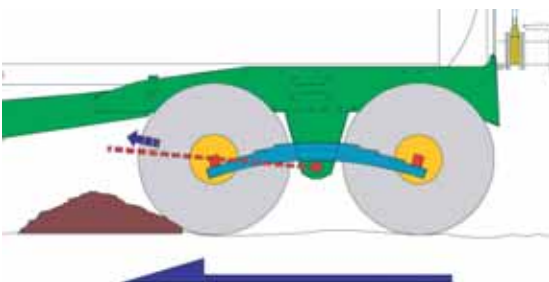
et réduit les effets de compaction. Trois autres dimensions sont disponibles : 560/60 R 22.5, 580/65 R 22.5 et 680/55 R 26.5.

De son côté, Alliance a développé 2 séries de pneus radiaux pour remorques et tonnes de grande capacité. C'est d'une part la série 380, des pneus mixtes route et champ, grande vitesse (homologuée 70 km/h) avec double ceinture acier et proposée en 8 dimensions 550/45 R 22.5 jusqu'au 750/45 R 26.5 auxquelles vient s'ajouter aujourd'hui le 650/60 R26.5. C'est d'autre part la série 390, également un pneu porteur radial destiné à l'équipement des grosses remorques pour un usage intensif sur la route et aux champs, mais très adapté à l'utilisation sur route grâce à un indice de charge par pneu très élevé de 11220 kg à 4.0 bars à 40 km/h. Il est disponible actuellement en une seule dimension, le 750/60 R 30.5.

Moins récent, on peut également citer le Cargo Xbib de Michelin. Il a été spécialement étudié pour le transport des lourdes charges et le respect des sols en privilégiant 3 aspects. Un moindre tassement avec sa structure à large empreinte, une capacité de charge élevée même à très basse pression et un sommet plat qui limite le glissement. Une productivité accrue due à une faible résistance à l'avancement (moins tirant). Et la sécurité avec une plus grande stabilité par une architecture de flancs spécifique qui offre une meilleure tenue sur jante à basse pression et par la présence de pains sortants arrondis et de pains rentrants droits. Le Cargo Xbib est disponible en 9 dimensions.

Un système de freinage adapté

Tous les types de freinage sont disponibles, mécanique, hydraulique, pneumatique, voire combinant ces 2 derniers. Mais, avec l'augmentation des charges, c'est le freinage pneumatique qui est le plus conseillé. Il existe



Le bogie Roll-Over de Joskin améliore la motricité et facilite les franchissements.

C'EST COMME SI VOUS AVIEZ LES CLÉS DE LA CONCESSION

Bientôt disponible : le tout nouveau système JDParts

Accédez à JDParts sur Internet, de chez vous ou de votre travail. Vous découvrirez le nouveau JDParts : convivialité renforcée, navigation facilitée, fonctions de recherche améliorées... plus notre catalogue de produits dérivés.

Des nouvelles fonctionnalités avancées :

- Plus de pièces et d'articles
- De nouvelles recherches
- Des listes de souhaits





Certains essieux tridem sont équipés d'une suspension qui confère une semi indépendance à chaque essieu.

te même comme on peut le trouver sur des modèles allemands de faible tonnage, un système à frein d'inertie avec recul automatique qui se déclenche quand la tonne « ratrape » le tracteur. Pour régler le freinage, il est possible de monter un dispositif qui règle la puissance de freinage en fonction de la charge remorquée, et qui peut s'avérer utile quand on roule à vide ou en charge.

Le confort de conduite commence aussi par l'attelage avec différents systèmes de suspension de flèche, à ressorts pour les plus simples (ressort longitudinal, transversal à lames), à silentblochs, voire oléopneumatique pour les plus sophistiqués avec vérins et amortisseurs à boule d'azote.

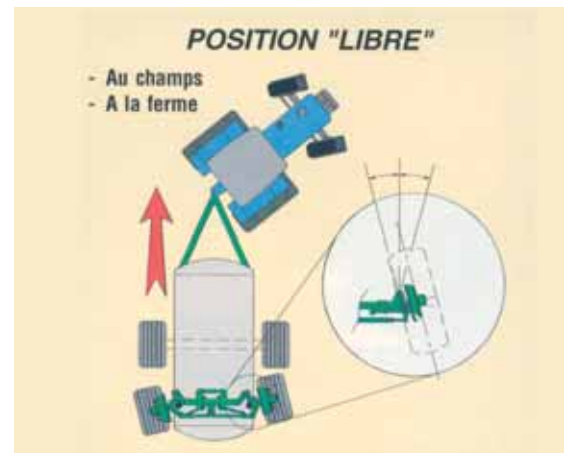
Double ou triple essieux

À partir d'une certaine charge (de 8 000 l à 10 000 l selon les constructeurs), le double essieu se généralise pour avoir une meilleure répartition de la charge et limiter le tassement. Pour les capacités encore plus grandes (16 à 25 000 l), ce sont les triple essieux (tridem) qui sont utilisés. Dans tous les cas, on trouve des versions

« fixes » ou suiveuses, ces dernières améliorant l'utilisation et la manœuvrabilité. Pour les 2 essieux, on a le choix entre les boggies et les tandems, les premiers étant solidaires du châssis par l'intermédiaire d'un pivot, ce qui leur donne plus de mobilité, les seconds étant fixes sur le châssis (comme d'ailleurs les tridems).

Parmi les originalités de certains constructeurs, on peut signaler le boggie Roll-Over de Joskin. Les lames de type parabolique offrent une très bonne suspension tout en assurant la stabilité du véhicule, et les 3 axes assurent un dégagement maximal aux roues directrices. Sa conception (pivot central et lames ressort) est particulièrement adaptée aux terrains agricoles avec un débattement de 24 cm. Alors que les boggies traditionnels ont tendance à enterrer leurs roues avant, celles du Roll-Over sont littéralement poussées par-dessus les obstacles avec comme conséquence moins de puissance absorbée, moins de tassement et de dégâts au sol, et moins d'usure des pneus.

Ce système est également appliqué à l'Hydro-tandem dont chaque essieu est entraîné par 2 demi lames accrochées à un support monté à l'avant de l'essieu.



L'essieu suiveur permet d'améliorer la manœuvrabilité en bout de champ ou à la ferme. Sur route, il est bloqué pour plus de sécurité.

stc le système de contrôle directionnel breveté

"ou que vous allez votre remorque vous suivra"

AGRICULTURE TRAVAUX PUBLICS
le leader européen

COLAERT ESSIEUX

S Y S T E M

toujours un tour d'avance

www.adraxles.com

COLAERT ESSIEUX sa 11 bis Route Nationale 59189 STEENBEUCQUE Tél. 03 28438550 Fax 03 28436863 e-mail: commercial@colaertessieux.fr

L'indépendance des circuits gauche et droite améliore la stabilité sur route en ajoutant une fonction de correction d'assiette.

Certains triples essieux sont équipés d'une suspension hydraulique qui allie les avantages d'une conception avec essieux tirés par-dessus les obstacles et ceux d'une conception avec essieux semi-indépendants offrant un grand débattement. La suspension fonctionne en circuit fermé suivant le principe des vases communicants. Des conduites de gros diamètre sont utilisées pour favoriser la rapidité de réaction du dispositif. La stabilité latérale du véhicule est garantie par le double circuit de suspension (un circuit pour chaque côté du véhicule). En fonction des contraintes qu'ils subissent, ils sont équipés en série (Joskin) d'un double système directionnel forcé dans les deux sens de marche (essieux avant et arrière). Cette installation est pourvue d'un dispositif anti-oscillation maintenant le véhicule bien en ligne, même en cas de brusque changement de dénivellation.

Essieux directionnels



L'ultime solution pour les conditions très difficiles est le pont moteur.

Pour améliorer la manœuvrabilité de l'ensemble roulant, il est conseillé sur les double et triple essieux d'opter pour des essieux directionnels. Cela permet de réduire les dommages au sol, de protéger la mécanique du véhicule, de diminuer le ripage des pneus ainsi que la puissance de traction nécessaire.

L'essieu directionnel libre, appelé également essieu suiveur, s'oriente suivant la direction imprimée par

le tracteur. La plage d'oscillation est de +/- 15° de part et d'autre de l'axe du pneu avant. Pour la conduite sur route ou les marches arrière, un dispositif hydraulique assure un blocage surpuissant garantissant la sécurité.

On peut choisir également l'essieu directionnel forcé. Il est dirigé par le tracteur via un circuit hydraulique qui met en œuvre un vérin directeur. Ce système force la direction dans les 2 sens de marche, mais ne nécessite pas de branchement hydraulique au tracteur. Par ses caractéristiques d'autocorrection sortant le véhicule automatiquement de l'ornièrre, le système directionnel forcé est considéré comme la solution la plus sécurisante et la plus maniable.

Aides à l'adhérence et à la motricité

Sur certains modèles à simple essieu, il est proposé un équipement qui améliore la motricité en effectuant un report de charge sur le tracteur. Il peut s'agir d'un système hydraulique monté sur le timon et qui répartit mieux le poids sur les roues du tracteur. Un autre exemple est fourni par le train déplaçable Variax de Joskin. Commandé hydrauliquement, il est constitué d'un traîneau reprenant les points de fixation du train roulant tandis que 2 vérins hydrauliques commandent la position de ce train par rapport à la cuve, de manière à modifier la répartition des masses. Sur route, le contenu de la cuve sera alors supporté par le train roulant de la remorque qui sera plus « légère » à tirer. Au travail dans les champs par contre, il permet de reculer l'essieu pour améliorer la motricité du tracteur devant un obstacle éventuel. Le rayon de braquage est ainsi diminué en ramenant les roues de la tonne vers le tracteur.

Un autre exemple est fourni par le système Grip qui combine un glissement de la cuve et un 3^e point hydraulique à la suspension oléopneumatique pour équilibrer la masse totale sur l'ensemble des roues pour une meilleure motricité.

Enfin, pour les conditions très difficiles, il est possible d'avoir recours à des ponts moteurs qui peuvent être proposés tant en un essieu qu'en 2 ou 3 essieux, en essieu fixe qu'en essieu directionnel, avec boîtier 1 vitesse ou 2 x 2 vitesses, avec commandes électriques, pneumatiques ou électro-pneumatiques.

Olivier Fachard ■

Des tonnes à lisier de 2300 à 24000 litres

**toute une gamme d'équipements
à votre disposition**

AGRIMAT S.A.

RUE DE BELLEFONTAINE 4, B-5555 BIEVRE
TÉL. +32(0)61 51 13 42 - FAX : +32(0)61 51 13 45
FRANCE : BP17 - 08260 MAUBERT - FONTAINE
TÉL. 03 24 35 25 00 - FAX : 03 24 35 21 902

WWW.AGRIMAT.COM



Les presses enrubanneuses : des machines d'avenir

Apparue en France dans les années 1985, la technique de l'enrubannage a progressé régulièrement pour devenir une méthode de conservation acceptée et reconnue par tous les éleveurs.

L'ensilage de maïs classique avec une automotrice reste une valeur sûre de l'élevage français et s'adapte bien à la récolte de l'herbe. L'enrubannage trouve pourtant bien sa place car il convient parfaitement à la récolte de l'herbe sur des chantiers de petites et moyennes dimensions. Trois techniques sont envisageables. Chacune a ses spécificités.

Une technique, trois adaptations

La première solution consiste à effectuer les opérations en deux temps. Le produit est tout d'abord pressé avec une presse classique pour être ensuite acheminé vers une machine spécifique qui va effectuer l'enrubannage individuel de chaque balle. Cette technique est pratique, elle peut être réalisée avec presque toutes les presses et il existe de nombreux modèles d'enrubanneuses pour tous les budgets et tous les types de balles. La possibilité de réduire au minimum la manutention des balles déjà enrubannées, donc les risques de perforation du film, en effectuant cette opération au plus près du lieu de stockage, est également un atout essentiel.

Manipuler deux fois le produit pour passer successivement sur deux machines ralentit sensiblement le chantier ou demande davantage de main-d'œuvre. Certaines machines, équipées d'automatismes performants et de commandes à distances, permettent de réduire ce temps de chantier, sans pour autant supprimer totalement la double manipulation.

Apparu quelques années plus tard, l'enrubannage en continu permet de ne manipuler les balles qu'une seule fois. Cette technique permet également une substantielle économie de film. La longue enfilade de balles lors du stockage peut cependant poser quelques difficultés en fonction de la configuration du lieu de stockage et de sa distance par rapport aux parcelles récoltées et au lieu de consommation. Le coût de la machine et l'organisation du chantier impliquent une utilisation collective et des chantiers de taille suffisante.

Arrivées en dernier sur le marché, les presses enrubanneuses effectuent successivement les opérations de pressage et d'enrubannage pour déposer sur le sol un produit fini. D'un coût relativement élevé, qui peut dépasser les 50 000 euros, ces machines sont plutôt réservées aux entreprises et aux utilisations collectives. Leur complexité fait cependant qu'il n'est pas souhaitable de les mettre entre toutes les mains sans une solide initiation. Leur avantage essentiel est qu'elles peuvent,

pour la plupart, effectuer simultanément pressage et enrubannage sans nuire aux performances du chantier de pressage. Mais l'exécution de l'enrubannage sur la presse pose quelques problèmes de manutention jusqu'au lieu de stockage.

Un marché en plein développement

Avec moins de 200 machines vendues, le marché français est encore restreint. Les possibilités offertes en France, mais aussi dans les pays où le maïs n'est pas roi, ont amené une dizaine de constructeurs à proposer des modèles parfois très différents. Pour effectuer un choix judicieux, quelques points doivent être observés de près.

La qualité de formation de la balle est un gage de réussite en enrubannage. Quel que soit le modèle choisi, il convient de garder à l'esprit que la préparation de l'andain conditionne la qualité de la récolte. Le pick-up doit être choisi de telle sorte, qu'en fonction des andains traités, il n'y ait pas de risque de trop charger les côtés. La conséquence serait alors de voir se former une poche d'air entre le film et le milieu de la botte.



Les presses enrubanneuses peuvent également être utilisées en presse simple, la table d'enrubannage servant alors de groupeur de balle.

Pratiquement toutes les machines sont équipées d'un système de coupe tel qu'on le retrouve sur les presses simples. Plusieurs critères sont à prendre en compte. La possibilité d'adapter un maximum de couteaux, jusqu'à 25, permet de satisfaire tous les clients, à condition qu'ils soient faciles à enlever pour moduler la longueur de coupe. Plusieurs constructeurs proposent des systèmes d'escamotage hydraulique d'une partie ou de la totalité de la rampe de couteaux. New Holland va encore plus loin en proposant un dispositif à vérins électriques qui permet d'escamoter les couteaux pendant le travail et ainsi de ne pas couper le produit en début ou en fin de botte facilitant le liage. Les bourrages au niveau de l'ameneur sont pratiquement inévitables. Ils doivent

donc pouvoir être éliminés rapidement. Les solutions varient en fonction des marques et des modèles. Dans sa version la plus simple, le rotor est monté sur roue libre et peut être actionné en sens inverse par une grande clef. D'autres modèles sont équipés d'un inverseur de rotation à commande hydraulique. Chez Werlger, c'est le fond du canal d'alimentation qui peut s'ouvrir pour libérer le surplus de matière.

Spécifique ou polyvalente

Le choix du type de chambre est important. La majorité des modèles commercialisés sont équipés de chambre fixe à rouleaux d'un diamètre de 1,25 m. Cette solution simple permet d'atteindre une densité suffisante pour un bon ensilage, tout en garantissant la mise en rotation d'une balle d'un poids raisonnable. Krone et New Holland ont opté pour des modèles à chambre fixe avec tablier à chaînes et barrettes qui garantissent une rotation parfaite des balles, quelles que soient les conditions.



Le système d'enrubannage peut être démonté rapidement pour une plus grande polyvalence.

Ces machines pouvant être utilisées sans enrubannage, le principe de la chambre fixe de petit diamètre manque quelque peu de polyvalence, en particulier en paille. C'est pour cette raison que des constructeurs, comme Deutz et Vicon, proposent des modèles identiques équipés de cinq rangées de courroies qui permettent d'atteindre des diamètres de 1,85 m sans enrubannage. La mise en rotation de balles lourdes dans ces machines à courroies est parfois plus difficile. Krone propose une version à chambre à volume variable, mais équipée d'un tablier chaîne et barrettes qui assure une mise en rotation parfaite de balles allant jusqu'à 1,50 m de diamètre. Pour les presses à chambre à volume variable, il est nécessaire de prévoir un réglage précis de

la hauteur des films de l'enrubanneuse en fonction du diamètre.

Afin d'augmenter encore la polyvalence des machines, plusieurs constructeurs ont prévu de pouvoir dissocier plus ou moins facilement la presse de son système d'enrubannage. Lorsque la densité voulue et le diamètre recherché sont atteints, la balle doit être liée. Pour permettre un rendement optimum du chantier, c'est le liage filet qui est le mieux adapté. Le fait d'enrubanner immédiatement sans manutention permet de réduire sensiblement le nombre de tours de filet. Si celui-ci est de bonne qualité, 1,5 à 2 tours doivent pouvoir suffire dans la majorité des cas, ce qui fait gagner du temps et de l'argent. Le poids au mètre carré de filet ne doit pas être le seul critère de choix. Il faut surtout tenir compte de sa résistance à la traction, qui doit être la plus élevée possible. Sur les presses Deutz et Vicon, le filet est placé sur le bas de la porte arrière. Cette position permet de démarrer le liage avant l'arrêt de la machine, mais elle a le défaut de ne pas faciliter la mise en place de la bobine de filet.

Après le liage, la balle doit être prise en charge par le système d'enrubannage. Seul Taarup avec sa Machine Bio a intégré le système d'enrubannage dans la presse. La porte s'ouvre, les rouleaux inférieurs servent de table et les satellites portant le film circulent sur un rail métallique à 50 tours par minute. L'enrubannage est rapide, mais ne peut se faire en même temps que le pressage, ce qui ralentit le chantier. En revanche, la balle ne quittant pas la chambre de compression se détend en grande partie après l'enrubannage, ce qui améliore la tenue du film. L'ensemble est plus compact et plus léger, donc plus maniable et ne nécessite pas un double essieu.

Le transfert : une phase délicate



Vicon et Deutz proposent un système original d'enrubannage qui permet une économie de film tout en assurant une bonne stabilité de la balle ronde.

LA GAMME LA PLUS COMPLETE DU MARCHÉ ENRUBANNEUSES pour balles rondes et cubiques

3 CHARGEMENTS AU CHOIX : LATERAL - FRONTAL - AUTOCHARGEUR

Tanco
AU-OWRAP

Enrubanneuses autonomes
entièrement contrôlées
par télécommande pour
balles rondes ou cubiques



Enrubanneuses portées
ou traînées, plateau
tournant ou bras satellite
pour balles rondes
ou cubiques

Documentation et liste des revendeurs sur demande

02 99 06 12 60
ZA DE LA TOUCHE - 35 137 - BEDEE

EUROMARK

Tableau récapitulatif des principales presses enrubanneuses

MARQUE	Claas	Deutz Fahr	Deutz Fahr	Feraboli	John Deere	Krone	Krone	Le
Modèle	Rollant 255 RC Uniwrap	RB 4.60 RB 4.90	MP 135 Balepack	Omnia 125	678	Combi Pack 1250 MC	Combi Pack 1500 V MC	RP
Ameneur	14 couteaux	14 ou 23 couteaux	14 ou 23 couteaux	13 à 25 couteaux	14 couteaux	6 ou 15 ou 17 couteaux	6 ou 15 ou 17 couteaux	23 CO
Type de chambre	Fixe	Variable	Fixe	Fixe	Fixe	Fixe	Variable	Fi
Entraînement	16 Rouleaux	5 Courroies	19 Rouleaux	18 rouleaux	17 rouleaux	Tablier chaînes et barrettes	Tablier chaîne et barrettes	18 rou
Diamètre en m	1,25	1,60 / 1,85	1,25	1,25	1,25 ou 1,35	1,25	1 à 1,5	1,
Transfert de balle	Basculeur à rouleaux	2 jeux de fourches	2 jeux de fourches	1 fourche	Déplacement de table	1 fourche	Tablier chaînes et barrettes	1 fou
Bobines d'enrubannage	2	2	2 avec système 3 D	2	2	2	2	
Entraînement enrubanneuse	courroies	courroies	courroies	3 rouleaux porteurs	4 courroies	Tablier chaînes et barrettes	Tablier chaînes et barrettes	3 cou
Liaison presse enrubanneuse	démontable	démontable	démontable	démontable	fixe	fixe	fixe	démo
Longueur totale en m	6,69	6,26	6,22	6,20	6,50	6,40	7,31	6,
Largeur en m	2,83	2,98	2,98 / 3	2,55	2,54	2,83	2,99	2,
Poids en kg	4440	5200 / 5605	4800 / 5220	4810	4840	4800	5500	52
essieu	Simple	double	double	Double	Double	Double	Double	Don

Sur les autres modèles, pour ne pas gêner l'ouverture de la porte, le dispositif de pose de film se trouve assez loin derrière la presse. Il est donc indispensable de prévoir un système de transfert fiable en toutes conditions qui permette de déplacer la balle pour faciliter la fermeture rapide de la porte. Certains constructeurs, comme Lely, New Holland ou Feraboli, ont choisi un système à fourche simple qui se rabat lorsque la balle est posée sur la table d'enrubannage. Deutz et Vicon ont opté pour un système à double fourche. La première fourche se replace très vite pour permettre de fermer la porte plus rapidement. Claas utilise un cadre muni d'un rouleau et de deux plaques latérales qui guident la botte. Sur sa presse à chambre à volume variable, Krone utilise un tapis à chaînes et barrettes qui facilite le transfert des bottes lourdes. Chez John Deere, c'est toute la table d'enrubannage qui coulisse sur un rail pour venir chercher la balle à la sortie de la presse. Pour faciliter le chargement, ce système de transfert s'accompagne bien souvent d'un basculement de la table d'enrubannage vers l'avant.

Tous les constructeurs ont opté pour un enrubannage à double satellite capable de supporter des films de 700 mm pour un étirement de 70 % à 30 ou 40 tours par minute. Les différences portent essentiellement sur la facilité de réglage (hauteur du film par rapport à la botte, possibilité d'étirement, vitesse de rotation, possibilité de tourner avec une seule bobine) mais aussi sur la possibilité de stockage des bobines de film en réserve.

Deutz et Vicon se distinguent par un système dit « 3D » installé sur leurs presses à chambre fixe. Un vérin supplémentaire, placé sur chaque support de bobine, permet de placer celle-ci à l'horizontal. Il est alors possible de placer du film sur la périphérie de la botte sans en mettre sur les faces plates. Le film étirable accompagne alors l'action du filet et la quantité totale utilisée est nettement réduite, tout en assurant une bonne tenue de la balle.

La dépose de la botte sur le sol est la dernière phase délicate. Certains constructeurs ont donc imaginé des équipements limitant les risques de déchirure du film. C'est le cas de New Holland, qui a équipé l'arrière de sa table d'enrubannage d'un rouleau qui écrase légèrement les chaumes lorsque la table est basculée vers l'arrière. De son côté, Krone équipe l'arrière de ses machines d'un tapis caoutchouc ; ce dernier évite que la botte ne tombe directement sur le sol. Tous les constructeurs proposent en option des équipements qui permettent de déposer la balle sur sa face plate, stabilisant ainsi les balles en limitant les risques de déchirure.

Beaucoup d'électronique

Le poids moyen de ces machines est de l'ordre de 5 000 kg ce qui, pour les constructeurs, justifie pleinement l'emploi d'un double essieu, assurant une plus grande stabilité de la machine sur route et réduisant les risques de tassement dans les champs. Seuls Claas et Taarup, qui proposent les machines les plus légères du

Modèle	New Holland	Taarup	Vicon	Vicon
220	Combi BR 560	Bio	RF 135	RV 1601
Couteaux	3 ou 7 ou 15 couteaux	14 ou 23 couteaux	14 ou 23 couteaux	14 ou 23 couteaux
Pression	Fixe	Fixe	Fixe	Variable
Rouleaux	Tablier chaînes et barrettes	18 rouleaux	19 rouleaux	5 courroies
Poids	1,25	1,25	1,25	1,60 à 1,85
Fourches	1 fourche	Pas de transfert	2 jeux de fourches	2 jeux de fourches
Chaînes	2	2	2 avec système 3 D	2
Chaînes et barrettes	Tablier chaînes et barrettes	Les rouleaux de la presse	courroies	courroies
Montage	fixe	fixe	démontable	démontable
Poids	6,20	4,50	6,26	6,22
Poids	2,93	2,80	2,98	2,98 / 3
Poids	4580	3500	5200 / 5605	4800 / 5220
Configuration	Double	Simple	Double	Double

marché, ont choisi la solution de l'essieu simple. Si les pneumatiques sont bien adaptés, cette technique permet d'éviter les phénomènes de ripage qui risquent de dégrader les sols en courbe serrée. D'un poids important, ces machines sont aussi relativement encombrantes. Leur longueur moyenne est de l'ordre de 6,5 m et seulement deux machines restent dans le gabarit routier avec moins de 2,55 m de largeur hors tous.

D'une taille imposante mais effectuant des opérations nombreuses complexes et délicates, ces machines ne peuvent exister que grâce à la mise au point d'automatismes sophistiqués. Seuls la maîtrise de l'hydraulique et le développement de l'électronique ont permis de mettre au point ces équipements. La puissance demandée est à peine supérieure à celle d'une presse classique. Les besoins d'hydraulique sont relativement simples puisque les machines possèdent leur propre bloc de distribution ou même leur propre centrale hydraulique comme la presse Krone.

Les boîtiers de contrôle proposés par les constructeurs sont particulièrement performants et permettent de maîtriser de nombreuses fonctions en utilisant les dernières innovations comme le Bus Can, tout en étant d'une utilisation relativement simple. Ils nécessitent cependant un minimum de maîtrise de la part de l'utilisateur et surtout un grand respect des conditions d'utilisation et un entretien rigoureux pour éviter tout désagrément.

Gérard Vromandt ■

EN CADEAU
jusqu'au 31 mai



100 bobines de ficelle OFFERTES*

SUCCÈS HOMOLOGUÉ

(* Pour toute commande d'une Presse BigPack avant le 31 mai 2006, Krone vous offre 100 bobines de ficelle pour balles cubiques, soit l'équivalent de 3500 balles.



Presse KRONE Big Pack VFS

DENSITÉ CONSTANTE ET RENDEMENTS ÉLEVÉS

Sa chambre de pré-compression VFS et son nettoyage pneumatique des noueurs assurent une régularité et une densité constante des balles quelle que soit la taille des andains.

Jusqu'à 170 kg/m³ et 40 T/h dans la paille, un pick-up de 235 cm qui est le plus large du marché, la Big Pack est parmi les presses les plus vendues en Allemagne.

NOUVEAU

L'OPTION MULTIBALE

Chaque balle haute densité est formée de six mini-balles faciles à manipuler.



Chargeuse pelleteuse : un indispensable pour les travaux de TP

Beaucoup d'entrepreneurs de travaux agricoles ont, dans leur palette de services proposés à leur clientèle, des prestations de travaux intégrant le terrassement, le creusement de fossés, ou d'aménagement foncier d'un point de vue plus général. Pour ce faire, différents matériels sont nécessaires mais la chargeuse pelleteuse reste un incontournable par sa polyvalence.



Les pelleteuses chargeuses de JCB sont désormais équipées du nouveau moteur JCB 444 TE qui développe de 85 à 102 ch selon les versions.

Si le principe général de ces machines reste le même (« tracteur » à 4 roues motrices égales, parfois directrices, pelle rétro et chargeur frontal pouvant recevoir différents godets), elles ont, comme beaucoup d'autres, évolué pour s'adapter à la technique et aux besoins. Le marché actuel en France est d'environ 2 600 unités (tous secteurs confondus) et présente une relative stabilité, car c'est un marché essentiellement de renouvellement. Le gros atout de la chargeuse pelleteuse est sa polyvalence de par la présence sur une même unité motrice d'une pelle rétro et d'un chargeur avec une capacité assez importante (supérieure à 1 000 l). De plus, c'est un matériel très mobile qui peut aisément aller d'un chantier à l'autre. Les dernières évolutions techniques concernent notamment la motorisation (puissances plus importantes) et la recherche d'une moindre consommation, un équipement pneumatique adapté, une puissance hydraulique importante avec notamment l'utilisation de circuit load sensing permettant d'avoir plus de précisions dans les mouvements, et la praticité d'utilisation avec notamment des commandes centralisées sur des leviers multi-fonctions.

Nous faisons ci-après un tour d'horizon des dernières évolutions des principales marques du marché (qui réalisent plus de 80 % des ventes).

JCB

La gamme de chargeuses pelleteuses du constructeur britannique, leader du marché en France, comprend 3 modèles, les 2CX, 3CX et 4CX, tous proposés également en version Super. Le premier modèle est surtout destiné à des travaux urbains de par sa compacité. Pour les travaux plus difficiles, le modèle le mieux adapté est le 4CX qui bénéficie des dernières avancées techniques. Cette chargeuse pelleteuse à 4 roues égales est proposée en 2 versions (CX et CX Super) qui se différencient essentiellement par des performances plus importantes à la pelle rétro pour le Super (4,98 m de profondeur de fouille contre 4,32 m) et une capacité plus importante de la benne (1 300 l contre 1 200 l). Les autres caractéristiques de ces modèles sont communes. Leur puissance de 102 ch est fournie par le nouveau moteur JCB 444 TE. Équipant différents matériels de la gamme JCB, dont les télescopiques, il est proposé en 3 versions : atmosphérique 85 ch, turbo 92 ch et turbo 102 ch. Si les chargeuses pelleteuses 3 CX peuvent recevoir l'une ou l'autre version, le 4 CX n'est équipé que du 102 ch. Ce moteur se caractérise par une puissance élevée à régime bas et par un couple maxi à seulement 1 300 tr/mn. À noter la double filtration du gazole, la membrane anti-goutte sur le filtre à huile, le dispositif de tension automatique de

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

La revue officielle
de la Fédération
des Entrepreneurs
des Territoires

8 fois par an ne manquez pas
la seule revue exclusivement
dédiée aux entrepreneurs de **Services Agricoles, Forestiers et Ruraux**

Entrepreneurs des Territoires c'est :

LA VIE SYNDICALE

Réunions, compte-rendu et décisions de la fédération nationale sont rapportés fidèlement. C'est aussi la rubrique des adhérents qui peuvent s'y exprimer.

LES DOSSIERS

A chaque numéro, plusieurs dossiers présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs (nouveaux accessoires, maniabilité, conditions d'utilisation optimale) donne le regard professionnel sur les machines et leur potentiel.

LA PROFESSION

Portrait d'un entrepreneur et de son équipe au moyen d'interviews, de reportages sur les chantiers. La création de la société, son parcours historique, les activités de l'ETA et son parc de matériel sont présentés par nos journalistes qui rencontrent, dans toutes les régions de France, dans tous les secteurs d'activité (agricole, forestier, viticole, environnemental), les Entrepreneurs des Territoires.

LES SALONS

Un agenda des plus importantes dates mis à jour à chaque numéro. Des salons d'envergure nationale et internationale qui donnent le pouls d'une profession. Ils sont l'occasion de présenter les toutes dernières nouveautés.

L'ACTUALITÉ

La vie des grandes marques (fusions/rachats/création de nouvelles gammes) est passée au peigne fin. Les événements marquants de la profession sont rapportés et analysés.

LE SOCIAL

Les horaires de travail, l'évaluation des risques, les obligations de l'employeur, le recrutement... Des experts reconnus sont chargés de cette rubrique qui renseigne sur la législation et les règles à appliquer.

LE FISCAL

Aides à l'embauche, amortissements et provisions, les assurances... autant de sujets sur lesquels nous faisons le point et donnons des conseils utiles.

LES NOUVEAUTÉS MATÉRIELS

De la herse rotative au semoir en semis simplifié en passant par les broyeurs forestiers, c'est une véritable vitrine de toutes les innovations qui vous est présentée.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 23 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée.



44, rue d'Alésia • 75014 PARIS

Pour tout renseignement :

Tél. 01 53 91 44 98

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél _____ Fax _____ E-mail _____

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 59 €

Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Carte bancaire N° _____

Je souhaite recevoir
une facture acquittée.

Date d'expiration ____ / ____ / ____

Editions Fitamant

Rue Menez Caon

BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER

Pour tout renseignement : Katell Le Corre

Tél. 02 98 27 37 66

ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles Concessionnaires
 Entrepreneurs de travaux forestiers Constructeurs de matériels
 Entrepreneurs de travaux ruraux Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux publics Autres (préciser) _____



Une des options des pelleteuses chargeuses JCB est le tablier hydraulique de la pelle.

la courroie et le préfiltre auto nettoyant sur l'admission d'air.

Les 4 CX sont munis au choix d'une transmission powershift 4 x 4 ou Autoshift 6 x 4 bien connue sur les Fastrac. En option, ils peuvent recevoir le système Lock Up qui, lors d'un déplacement sur route, engage automatiquement le moteur et la boîte de vitesses, sans passer par le convertisseur, par simple impulsion sur l'accélérateur. Cela réduit la consommation (jusqu'à 25 % d'économie) et réduit les temps de transfert.

Proposées depuis 2003, les commandes Pilot Control à manipulateurs servo-hydrauliques évoluent encore avec un passage simplifié de la position chargeur à la position pelle rétro par activation sur le manipulateur droit. Le balancier télescopique se fait par une commande proportionnelle montée sur le manipulateur droit, la pédale au plancher étant supprimée, et le chargeur est commandé par un seul levier incluant une commande proportionnelle pour l'ouverture et la fermeture de la benne.

On peut souligner enfin l'option DLH (Déport Hydraulique Latéral) commandée au pied qui permet le coulissement de la pelle en continu très précis, ainsi que le tablier hydraulique à fourches intégrées (exclusivité JCB) qui permet de passer rapidement de la fonction benne à la manutention.

Caterpillar

Ce constructeur commercialise à partir de février ses nouvelles chargeuses pelleteuses Série E. La gamme comporte désormais 6 modèles dont 2 modèles à 4 roues égales et directrices, les 422 E, 428 E, 432 E, 442E AWS (4 roues directrices), 434 E AWS (4 roues directrices et égales) et 444 E AWS (4 roues directrices et égales), tous avec une vitesse maxi de 40 km/h. Leur puissance est de 94 ch, sauf pour les 2 modèles supérieurs qui disposent de 102 ch.



Caterpillar commercialise cette année sa nouvelle série E composée de 6 modèles d'une puissance de 94 à 102 ch.

Elle reprend les points forts de la série D apparue en 2001 : moteur turbo diesel Caterpillar 3054C aux normes Tier II, circuit hydraulique Load Sensing à débit variable (souplesse et simultanéité des mouvements, puissance hydraulique égale à tous les régimes moteur), commandes pilotées hydrauliquement (un joystick pour le chargeur avec commande proportionnelle du godet MP intégrée, 2 joysticks sur colonnes réglables pour la pelle), une flèche courbe de type pelle pour travailler au-dessus d'obstacles et de charger une benne de camion sans avoir à sortir le bras extensible, du fait que la flèche passe par-dessus les ridelles, un angle de rotation du godet de la pelle rétro de 205°, des flexibles hydrauliques XT-3 brevetés, la transmission 4 roues directrices AWS.

FLEXON



PROMOTION SUR TOUTE NOTRE GAMME DE CHÂÎNES

FLEXON
High Quality Chains

- ✓ CONVOYEUR
- ✓ ÉLÉVATEURS
- ✓ CHÂÎNES À ROULEAUX

ELITE

LIVRAISON dans toute la France

Grilles - secoueurs - Courroies - Vilebrequins de secoueurs

FLEXON GMBH

741, ZAC des Longues Raye
60610 LACROIX SAINT OUEN

tél.: 03 44 91 23 19 - fax : 03 44 91 23 22

De nombreuses nouveautés sont néanmoins présentes. C'est notamment le nouveau châssis commun à la gamme, l'empattement qui passe de 2 100 mm à 2 200 mm pour plus de stabilité, les bras de levage entièrement de caissonnés, les caractéristiques des essieux moulés pour 40 km/h et la nouvelle conception moulée du chariot du pivot de la pelle. L'ensemble de la gamme dispose également de série d'un dispositif d'amortissement du pivot (plus de précision des mouvements lors de la rotation de la flèche).

L'autre grande nouveauté de la gamme est la nouvelle conception du bras extensible qui dispose d'une



Komatsu a récemment introduit dans sa gamme la nouvelle série 5 avec 2 modèles dont les performances et le confort sont accrus.

section extérieure coulissante garantissant une excellente préhension des matériaux et qui permet de rentrer le bras même lorsque le godet est plein.

Les performances ont nettement progressé, en moyenne de 10 % par rapport à la Série D. La profondeur de fouille maximum atteint 5 m en version bras standard, presque 6 m avec le bras extensible et même 6,50 m sur les 442E AWS et 444E AWS. Ces 2 modèles sont équipés d'un convertisseur de couple de plus grande capacité offrant de meilleures capacités de chargement et une motricité supérieure.

L'habitacle et la structure des cabines ont été redessinés pour plus de visibilité (vitres arrondies). La circu-

lation de l'air est plus efficace (nombre important de volets d'aération réglables). L'ergonomie des commandes a été repensée. Sur les machines équipées des commandes pilotées (432E, 442E AWS, 434E AWS et 444E AWS), les fonctions supplémentaires (bras extensible, marteau, déport latéral hydraulique...) sont intégrées aux joysticks de pelle et on trouve de série un dispositif d'inversion des commandes de pelle.

L'accessibilité pour l'entretien a été améliorée avec notamment un nouveau capot en une seule pièce, avec ouverture vers l'avant, tandis que le réglage des cales des stabilisateurs et du bras extensible est désormais externe. En option, ces machines peuvent recevoir un déport latéral hydraulique, l'AccuGrade, dispositif d'aide à la tranchée et au terrassement, et le Product Link qui permet de suivre l'entretien de la machine à distance via satellite.

Komatsu

Le constructeur japonais propose une vaste gamme de chargeuses pelleteuses rigides à 2 ou 4 roues directrices et de chargeuses pelleteuses articulées. Il a introduit sur le marché sa nouvelle gamme de chargeuses pelleteuses Série 5 à l'occasion du Salon Batimat avec 2 modèles, les WB93R-5 et WB97R-5. Elle se caractérise par un design innovant, un confort accru et une exploitation adéquate des technologies les plus avancées.

L'aspect extérieur a été renouvelé, avec notamment un nouveau dessin des éléments tels que la pelle rétro, la cabine et le capot moteur. La cabine plus robuste présente un toit en saillie qui offre une meilleure protection à l'opérateur tout en laissant une très bonne visibilité. À l'intérieur, l'accent a été mis sur une meilleure ergonomie, plus accessible, avec une gestion facile des manettes et une lecture facile du tableau de bord et de la console latérale. L'inclinaison du volant est réglable et de nombreux points de rangement ont été ajoutés. Le capot moteur a été entièrement redessiné et renforcé



**CONSTRUCTEURS DE MATÉRIELS
POUR LE TRAITEMENT DE SOLS
DEPUIS 25 ANS**

Exposant
à INTERMAT
Hall 4
Stand K40

Stabilisation chaux et ciment / Recyclage en place de chaussées



Épandeur : ETS 215



Stabilisatrice de sols /



Recycleuse de chaussées : ROTOSTAB 250

RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte CECILE Tél. : 02 51 48 51 51 - Fax : 02 51 48 51 53 - Email : info@rabaud.com - www.rabaud.com

aussi bien sur le dessus qu'à l'avant, qui est désormais en acier, pour garantir une protection complète contre les chocs éventuels.

De série, elles sont équipées (versions « Performance » du WB93R-5 et WB97R-5) de servocommandes hydrauliques PPC pour la pelle rétro. Elles réduisent la fatigue de l'opérateur et garantissent plus de précision durant les opérations. Les accoudoirs, réglables en hauteur, permettent de saisir les manipulateurs positionnés sur 2 tourelles basculantes et réglables à volonté.

Ces machines reçoivent un nouveau moteur plus puissant (100,6 ch) équipé d'un turbocompresseur, à consommation réduite et émissions très basses. La transmission est de type Power-Shuttle pour le WB93R-5 et Power-Shift avec une boîte semi-automatique et automatique pour le WB97R-5. Les commandes, qui gèrent la transmission, ont été changées pour une utilisation plus fonctionnelle.

Les modèles de la chargeuse pelleuse articulée WB70A-1 et de la chargeuse pelleuse à 4 roues égales et directrices WB97S demeurent inchangées en attendant de nouvelles évolutions dans l'esprit de la Série 5.



Tous les matériels TP de CNH sont regroupés sous les marques New Holland et Case.

Terex

Terex propose, depuis juin 2005, des chargeuses pelleuses dotées de commandes assistées baptisées Pilot Control. Les modèles 880 et 980 disposent de cet équipement qui simplifie l'utilisation de la pelle. L'offre peut s'articuler suivant la taille des roues (inégaux pour les modèles de la série 800 et 4 roues égales pour les modèles 900) compte tenu des applications.

On peut également scinder la gamme en fonction de la transmission adoptée. Les modèles 820, 860 et 880 SX sont dotés d'une transmission Power Shuttle. Les 860, 880, 970 et 980 Elite sont à boîte Powershift 4 vitesses avec changement électronique. Dans le kit d'option de la boîte Powershift, une poignée rotative facilite le passage des vitesses sans effort et permet également d'augmenter l'effort de traction.

Tous les modèles sont équipés d'un moteur d'une puissance brute de 101 ch délivrant un couple maxi de

415 Nm. Le système hydraulique est équipé d'un distributeur à centre fermé et de pompes à engrenages double corps et carter en acier. Un dispositif de puissance modulable s'enclenche manuellement ou automatiquement afin d'adapter la puissance et la vitesse d'excavation aux conditions du chantier. Ce système génère un meilleur rapport performance/consommation de carburant. La taille des pneus est supérieure à la moyenne, ce qui permet à la machine de bénéficier d'une garde au sol élevée sans négliger la stabilité de l'ensemble.

New Holland



New Holland a renouvelé son offre avec la série LB qui comprend 5 modèles de 75 à 110 ch.

Depuis sa création il y a cinq ans, CNH a géré et développé cinq marques de matériels de travaux publics, à savoir Fiat Kobelco, Kobelco, O&K, New Holland Construction et Case. Aujourd'hui, les marques régionales et spécialisées sont réunies pour former une marque mondiale à gammes complètes New Holland. Elle sera présente aux côtés de Case sur les marchés mondiaux, alors que CNH conserve et continue à soutenir son alliance mondiale avec Kobelco pour les pelles sur chenilles et mini-pelles New Holland.

La gamme de chargeuses pelleuses a été renouvelée en 2005 avec l'arrivée de la série LB qui comprend 5 modèles de 75 à 110 ch, les LB75, LB90, LB95, LB110 et LB115. Les évolutions majeures de ces modèles sont les commandes assistées arrière qui allient douceur d'utilisation et précision du travail. Le confort de l'opérateur n'a pas été oublié puisque ces commandes bénéficient de réglages multiples qui s'adaptent à la morphologie de chaque utilisateur, en particulier la nouvelle commande du chargeur avant. La gamme s'articule autour de 3 modèles, 2 classiques à 4 roues motrices et un modèle à 4 roues égales motrices et directrices. Ces 3 modèles sont déclinables en plusieurs versions pour satisfaire toutes les demandes. Elles sont appréciées pour les performances élevées de leurs pelles arrières et de leurs chargeurs avant qui se situent au sommet de la catégorie. Toutes les machines, même en entrée de gamme, bénéficient d'un équipement très complet en standard (anti-tangage, siège à suspension pneumatique...). Ces chargeuses pelleuses sont équipées de moteurs Tier II puissants et à fort couple. Ils permettent

de travailler en douceur et contribuent à limiter la consommation de carburant.

Case



Les 3 nouveaux modèles Super R Série 2 de Case ont des puissances de 95 et 110 ch.

Concepteur de la première chargeuse pelleuse entièrement intégrée en 1957, le constructeur américain présente cette année ses nouvelles chargeuses pelleuses Super R Série 2. Les 3 modèles 580, 590 (roues inégales) et 695 (roues égales) sont équipés de moteurs Case turbocompressés qui développent 95 et 110 ch au régime nominal de 2 200 tr/min pour un poids opérationnel d'environ 8 t. Les 2 premiers sont disponibles en version Powershuttle 4 x 4 ou PowerShift 4 x 2 avec le choix entre des commandes mécaniques ou assistées pilot control, le 695 uniquement en version PowerShift.

La cabine offre à l'opérateur un environnement sûr et confortable avec une bonne visibilité générale, tandis que les commandes et les panneaux d'instruments sont positionnés de manière ergonomique. La manoeuvrabilité est importante grâce à un angle de braquage de l'essieu avant de $\pm 11^\circ$ qui assure un excellent contact au sol en conditions difficiles, particulièrement lors des opérations de chargement et de transport. Sur la 695, l'angle est de $16,5^\circ$.

De nombreuses chargeuses pelleuses disposent désormais de commandes regroupées sur des manipulateurs qui facilitent l'utilisation de la machine.



L'intérêt des chargeuses pelleuses est leur polyvalence et les modèles proposés aujourd'hui sont puissants pour s'adapter aux travaux difficiles.

Leurs performances sont importantes avec une capacité de levage de 1 540 kg, une profondeur d'excavation à la pelle rétro de 5,75 m, une hauteur de chargement de 3,44 m et une force de cavage de 5600 daN (modèles 580 et 590). L'équipement chargeur a une capacité de levage maximale de 4 830 kg jusqu'à une hauteur de déversement (godet à 45°) de 2,68 m. Toutes les fonctions du godet sont commandées grâce à un seul levier placé à droite de l'opérateur. Pour faciliter l'entretien, le capot est désormais basculant et l'équipement rétro est doté d'une attache rapide semi-mécanique (exclusivité Case).

Olivier Fachard ■



ALLIANCE
TIRE COMPANY (1992) LTD.

Une gamme complète à la hauteur de vos exigences.

En élaborant sa nouvelle série 65, **AGRI STAR A365**, Alliance propose aujourd'hui un pneu de tracteur radial haut de gamme, capable des meilleures performances. Son profil agressif et autonettoyant assure une excellente traction même dans des conditions difficiles. Sa nouvelle carcasse radiale lui garantit confort et longévité. Sa large empreinte et sa faible pression de gonflage, réduisent sensiblement le tassement des sols.

Profil A365
6 dimensions disponibles




SOCAH

SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 sud.pneus@sochah.fr
 NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 nord.pneus@sochah.fr
 EXPORT Tél : 33 4 67 88 92 42 - Fax : 33 4 67 96 05 40 export.pneus@sochah.fr

Agroéquipement : des formations, des emplois

Du CAP au diplôme d'ingénieur en passant par le BEP, le Bac professionnel, le Brevet de technicien supérieur et la licence, les formations spécialisées en agroéquipement sont nombreuses et adaptées à tous les niveaux de responsabilités présents sur le marché du travail.

Le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture se partagent deux types de formations bien distincts orientés vers les agroéquipements.

Dans les textes, le premier avec, entre autres, un CAP, un BEP, un Bac professionnel Maintenance et exploitation des Matériels Agricoles et enfin un BTS agroéquipement, s'intéresse plus particulièrement à ce qui se passe dans les ateliers de construction et de réparation des matériels agricoles. Les programmes comportent donc plus de technique et préparent plus au milieu industriel qu'agricole.



L'enseignement du machinisme agricole fait appel à des compétences variées et offre quantité de formations.

Le ministère de l'agriculture, avec un CAPA, un BEPA, un Bac professionnel Agroéquipement, un Bac Sciences et Techniques Agricole et un BTSA Génie des Équipements Agricoles, s'oriente davantage vers le choix, l'utilisation, la conduite et l'entretien du matériel. Les programmes comportent donc de l'agronomie, de l'économie et des connaissances sur l'utilisation et l'entretien des matériels.

Les formations de niveau CAP ou BEP forment des salariés qualifiés normalement capables d'exécuter correctement un travail demandé. Les formations de niveau Bac professionnel visent à préparer des jeunes à même de prendre des responsabilités au sein des entreprises. Avec le BTS, la distinction entre les deux ministères se fait également sentir. Le BTS Agroéquipement marque sa différence par une connaissance approfondie des mécanismes, alors que le BTSA Génie des Équipements Agricole vise globale-

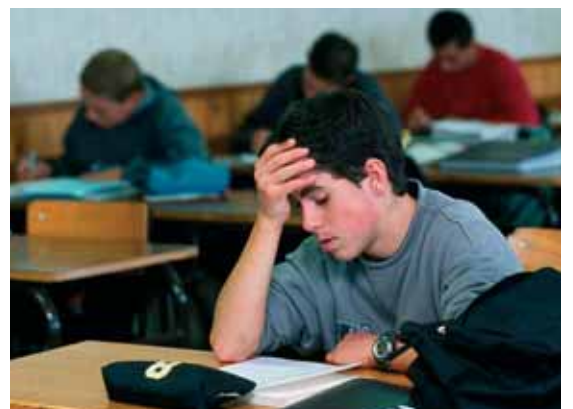
ment à former des jeunes capables de conseiller judicieusement sur le choix, la conduite et l'entretien des matériels. La formation repose donc sur quatre piliers essentiels qui sont : l'agronomie, la technique, l'économie et la communication.

Les formations plus élevées comme la licence professionnelle s'orientent bien souvent vers le management d'entreprise ou le commerce.

Au-delà de ces formations diplômantes, il existe également un grand nombre de formations courtes assurant une spécialisation dans des secteurs très variés.

Des formations multiples et variées

Quel que soit le niveau de formation recherché par un candidat à la formation ou par un employeur à la recherche d'un salarié, il est possible de trouver un établissement proche de son domicile en consultant les listes publiées par l'ONISEP ou les différentes fédérations d'enseignement ou bien auprès des services formation des chambres d'agriculture. Le site de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement du Machinisme Agricole (www.aprodema.asso.fr) ou celui de l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture (www.aneфа.org) regroupent beaucoup d'informations sur les différents diplômes, les métiers qu'ils permettent d'envisager et les établissements qui les préparent.



Il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes passionnés par le machinisme et qui apprécient également l'enseignement général. Nombre de jeunes en formation agroéquipement sont en rupture avec l'enseignement conventionnel.

L'observation des listes proposées montre qu'en théorie, si toutes les filières fonctionnaient au mieux de leur potentiel, le nombre de jeunes en formation devrait assurer sans grosses difficultés l'approvisionnement du marché du travail. Il suffit de questionner quelques entrepreneurs ou quelques concessionnaires pour s'apercevoir qu'il n'en est rien. Les difficultés ne se situent donc pas au niveau du nombre de places disponibles dans les établissements mais bien plus au niveau du recrutement initial. Beaucoup de jeunes ignorent l'existence de ce secteur professionnel qui offre pourtant des emplois particulièrement intéressants.

Il y a quelques années, le milieu agricole constituait à lui seul un excellent pourvoyeur de candidats motivés par les machines agricoles et capables de s'adapter rapidement. Au fil du temps, ce vivier s'est raréfié. On retrouve heureusement toujours dans les établissements d'enseignement des inconditionnels du machinisme, mais parfois leur passion les amène à négliger les matières générales, ce qui rend leur progression plus difficile. Les établissements doivent donc aller à la recherche de candidats potentiels.

Un enseignement mal connu

Bien des responsables d'orientation, mais aussi les parents et les jeunes dans les classes de troisième, ne prennent pas conscience du fait que des formations dites « agricoles » peuvent déboucher sur des emplois ailleurs que dans les exploitations agricoles.



L'évolution rapide des matériels ne facilite pas la tâche des établissements qui veulent disposer du bon équipement et obligent les enseignants à se remettre en cause en permanence.

La pression de sélection à l'entrée de ces filières n'est donc, en général, pas très importante. Cette situation a un côté humain particulièrement positif pour certains jeunes pour qui de nombreuses portes peuvent alors s'ouvrir et qui, sans cela, n'auraient pas eu la chance de poursuivre leurs études. Elle a aussi des inconvénients importants. Les résultats d'examen ne sont pas toujours à la hauteur de ce que souhaiteraient les responsables d'établissements. Il est de toute évidence plus facile de mener à bien une formation et d'obtenir de bons résultats aux examens, lorsque la sélection au moment des inscriptions est telle que les élèves en formation ont un niveau initial élevé. Quand on sait que les résultats



Manipuler des engins de forte puissance avec un groupe de jeunes et en tirer un enseignement efficace pose des problèmes.

d'examen sont bien souvent, à tort, pris comme seul barème d'évaluation des performances d'un établissement, la promotion des formations machinisme ne s'en trouve pas simplifiée.

Une situation paradoxale

Ce tableau peut paraître particulièrement sombre. Le devenir des jeunes après leur formation change complètement les perspectives. Tous les jeunes motivés sortant de ces filières n'ont aucune difficulté à trouver un emploi, ce qui n'est pas toujours le cas de tous les cursus.



La M.F.R. et l'I.R.E.O.



**FORMATIONS EN MACHINISME AGRICOLE
PAR ALTERNANCE : ÉCOLE / ENTREPRISE**

→ **FORMATIONS INITIALES :**

- 4^{ème} et 3^{ème} (support mécanique).
- B.E.P.A. Agroéquipement (après la 3^{ème}, voie scolaire).
- BAC Professionnel Agroéquipement (voie scolaire).
- Brevet Professionnel Agroéquipement (par apprentissage).

→ **FORMATION CONTINUE :**

- Certificat de Spécialisation "Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance".

Permis C, EC et CACES en cours de formation.

M.F.R.	I.R.E.O.
36, rue de la Grange BP 43	22, rue de la Baritauderie BP 75
79300 BRESSUIRE CEDEX	79300 BRESSUIRE CEDEX
Tél. 05 49 74 09 64	Tél. 05 49 74 06 44

Établissements Privés sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

Il serait illusoire de penser que l'on puisse inverser facilement cette tendance. Il y a cependant sans doute des actions à mettre en place pour améliorer les choses car les départs à la retraite prévus dans les années qui viennent ne vont sans doute rien améliorer.

De nombreux responsables se penchent sur le problème et ont mis en place des actions spécifiques. L'objectif prioritaire est de trouver de nouveaux candidats.

C'est dans ce but que l'Aprodema organise régulièrement des actions de communication en plus de son soutien aux établissements d'enseignement. Elle anime un stand dans le cadre du Sima où elle invite régulièrement des responsables de Centre d'Information et d'Orientation (CIO) et des jeunes fréquentant les classes de troisième ou de terminale. L'association propose également d'aider tout établissement qui souhaiterait organiser des réunions d'information auprès des classes où une décision d'orientation doit être prise. Dans tous les cas, seules les actions collectives peuvent avoir un impact et chacun doit se sentir concerné. Si les professionnels ont besoin des établissements d'enseignement, les établissements ont besoin de professionnels.

Le stage : une étape essentielle

Une des initiatives à mettre en place est l'amélioration de l'accueil des stagiaires. Pour un jeune en formation, la recherche d'un bon stage est souvent plus difficile que la recherche d'un emploi. Même si la législation du travail est très contraignante pour eux et si les employeurs ont de moins en moins de temps à consacrer à leur accueil, les stages sont des temps forts essentiels. La garantie de stages intéressants permet aux responsables de recruter des jeunes qui cherchent une autre forme d'enseignement. Elle permet également, en cours de formation, de motiver ceux qui se découragent. Elle donne enfin la possibilité de tester les capacités des futurs salariés à s'adapter rapidement au milieu professionnel.

Cette démarche demande un investissement important du maître de stage et des formateurs, investissement qui n'est pas toujours récompensé. Il est donc essentiel que chaque employeur se rapproche des établissements de son secteur pour collaborer avec celui ou ceux qui lui apporteront le maximum de soutien. Seule une action concertée peut être positive à long terme.

Ce problème essentiel en formation temps plein ou en alternance est également fondamental en apprentissage. Cette forme d'enseignement, qui a le vent en poupe, permet de suivre un parcours de formation en même temps qu'une vie professionnelle. L'aspect financier lié à la rémunération masque souvent la difficulté de mener en parallèle une vie professionnelle bien remplie et une vie scolaire. Cette difficulté va souvent croissante avec l'augmentation du niveau des diplômes.

Ce que ne voient pas nécessairement les jeunes, c'est que, si on exclut l'aspect financier, qui n'est certes pas négligeable, dans beaucoup d'établissements, les formations temps plein se sont adaptées. Elles offrent un rythme d'enseignement qui se rapproche de celui de l'apprentissage avec de nombreuses expériences sur le terrain, des activités pluridisciplinaires et parfois des semaines entières consacrées à des activités autres que l'enseignement général.



Les stages sont des moments essentiels de la formation, ils doivent donc être préparés avec un maximum de rigueur. Cependant, il n'est pas toujours facile de respecter la législation du travail tout en satisfaisant l'envie des novices désireux de manipuler les matériels les plus modernes.

La bonne mise c'est Qui ? c'est **Quitte**

BOMFORD FAUCH. ACCOT.
De 1,20 m à 2,25 m de largeur de coupe (arrière ou sur le côté).

BOMFORD BUZZARD NOUVEAU
25 modèles de débroussailluses de 4,20 m à 8,80 m de portée horizontale. 5 modèles de faucheuses d'accotement de 1,20 m à 2,25 m de largeur de coupe (arrière ou sur le côté).

BOMFORD HARRIER

Renseignements et documents sur demande ➤ **QUITTÉ-DISTRIBUTION**

360 Av. de Paris - 79000 NIORT - Tél. : 05 49 33 20 56 - Fax : 05 49 33 41 13 - E-mail : e.calleau@quitte.com

Même problème en formation adulte

Faute de recrues en nombre suffisant en formation initiale, la formation adulte peut également constituer une alternative intéressante. Là aussi, les candidats ne se bousculent pas toujours. Certaines formations courtes, comme celle réalisée en lien avec l'ANPE des Pays-de-la-Loire peuvent répondre partiellement à cette difficulté en favorisant la reconversion de jeunes qui ne trouvent pas d'emploi dans le secteur correspondant à leur formation initiale. Cette formation comporte une première évaluation en milieu professionnel après quelques jours de stage, suivie d'une formation par alternance comportant neuf semaines en entreprise et quatre semaines en centre de formation. Une telle expérience mérite sans doute d'être mise en place dans d'autres secteurs.

S'il n'existe pas de solution miracle, seule une collaboration étroite entre les établissements d'enseignement et les professionnels pourra faire progresser la situation. Il est donc essentiel que les responsables d'établissements et les professionnels se rencontrent pour communiquer sur ces métiers passionnants et mettre en place des stratégies qui permettraient d'attirer des jeunes vers des formations adaptées, leur offrant la chance d'intégrer avec succès la vie professionnelle.

Gérard Vromandt ■



Beaucoup d'établissements tentent de mettre en place des activités qui permettent aux jeunes de mieux accepter les programmes de formation.

La seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de services Agricoles, Forestiers et Ruraux

ENTREPRENEURS
des Territoires MAGAZINE



La revue officielle de la Fédération des Entrepreneurs des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 23 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée.



44, rue d'Aléxis • 75682 PARIS CEDEX 14
Pour tout renseignements :
Tél. 01 53 91 44 44

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____ Fax _____ E-mail _____

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 59 €

Je joins mon règlement : Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Carte bancaire N° _____

Date d'expiration ____ / ____ / ____



Rue Mener Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 98 27 37 66

ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles Concessionnaires
 Entrepreneurs de travaux forestiers Constructeurs de matériels
 Entrepreneurs de travaux ruraux Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux publics Autres (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Fournitures pour pressage et enrubannage

Bihr

La société Bihr élargit sa gamme dans le domaine des liens de récolte des pailles et fourrages. En balles rondes, les filets Advanced, outre la couverture totale d'un bord à l'autre de la botte, offrent une plus grande autonomie et s'avèrent plus économiques. En effet, ils bénéficient d'une amélioration des matières premières : les polymères utilisés offrent une résistance accrue avec un poids de plastique au mètre qui diminue. En big baler, la gamme s'agrandit avec l'arrivée de la ficelle 130 Atlas, qui, d'avantage résistante, est adaptée aux dernières générations de



presses ramasseuses à haute densité. En film étirable d'enrubannage, Bihr reprend

la distribution en France des films Poliwrap.

Bihr S.A. F 88220 Urmenil

Tél. 03 29 30 87 16

Fax 03 29 30 75 20

ficelle-agri@bihr-sa.com

La Mouette

Distribuées en France depuis 1921, les ficelles agricoles La Mouette développent leurs gammes de produits de fenaison en les adaptant à l'évolution des matériels et techniques d'utilisation. Les nouveautés 2006 concernent trois familles de spécialités : les ficelles agricoles en polyéthylène ; les filets de pressage pour balles rondes ; les films étirables pour l'enrubannage des balles.

En partenariat avec plusieurs ETA françaises, l'extrudeur belge La Mouette mène, depuis 10 ans, un programme technique d'adaptation de ses fabrications aux spécificités des matériels actuels.

Les ficelles La Jaune sont traitées mécaniquement afin d'assurer une forte résistance au glissement des nœuds sur les presses à balles carrées de haute densité (280 kg/force de résistance) ainsi qu'une fluidité respectant les becquets des noueurs sans échauffement (antiglis). Les filets La Mouette Extend Large antistatique assurent, avec leurs 54 chaînettes

brevetées, la couverture des épaules des balles pressées – utilisables sur toutes les presses (1,24 m et 1,30 m). Les films étirables La Mouette Wrapfilm disposent d'un encollage breveté qui empêche le dépôt de colle résiduaire sur les cylindres de freinage de la tête de l'enrubanneuse. L'entreprise, titulaire de la norme de qualité ISO 9001 version 2000, a été choisie par plusieurs constructeurs machinistes afin d'équiper leur production de presses et d'enrubanneuses en première monte usine.

La Mouette S.A.

7500 Tournai - Belgique

Tél. 32 69 88 89 10

sa.mercure@pi.be

Filpack

Le catalogue Filpack propose plusieurs gammes de consommables : filet paille et foin, ficelle agricole Dom'Fil et film d'enrubannage Green Pack. En polyéthylène traité anti-UV et anti-statique, son filet paille et foin, qui dispose de couleurs différentes de lisière, est distribué en emballage carton ou sac. La ficelle agricole Dom'Fil se décline en deux produits, fabriqués en polypropylène ou sisal. Le premier est stabilisé anti-UV et résistant, tandis que le second, destiné exclusivement aux pailles et aux fourrages,

est traité contre les moisissures et les rongeurs. Quant au film d'enrubannage Green Pack, fabriqué en polyéthylène linéaire haute résistance, il dispose d'un fort pouvoir collant.

Filpack

ZI Les Estroublans

30 av. de Bruxelles

13127 Vitrolles

Tél. 04 42 46 85 90

www.filpack.fr

A3F



A3F met à son catalogue le nouveau filet Tama Edge to Edge pro-tec 3600 m / 2600 m. Ce dernier conserve tous les avantages du filet Tama Edge to Edge 3150XL / 2100XL mais offre une longueur bien supérieure, tout en conservant un poids raisonnable (idem 3150 m et 2100 m) et un diamètre maximum de 30 cm. Outre une meilleure résistance, ce nouveau procédé offre un coût par balle moins élevé, moins d'arrêts machine, de

Nouvelle BEAUDOIN
IMBATTABLE



→ enrubanne 4 à 5 ha à l'heure **100 à 120 balles**
→ économise 50 % de plastique
→ fonctionne sans tracteur
→ travaille aussi bien les balles rondes que cubiques
→ permet le stockage de la paille

Matériel fiable, simple et efficace des centaines de **BEAUDOIN** le prouvent chaque année sur le terrain

C.G.A.O.
24450 Saint-Priest-les-Fougères
Tél. 05 53 52 85 65 Fax 05 53 52 55 11
e-mail : cgao24@wanadoo.fr

CONTACTEZ-NOUS

manutention et de gaspillage d'emballage. Durant les deux dernières années, Tama Plastic Industry a testé plus de 50 000 rouleaux de ce nouveau filet dans le monde entier. En 2005, il a reçu l'agrément de DLG (organisme officiel allemand).

A3F - 25, rue Carnot
72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. 02 43 62 13 14
Fax 02 43 62 13 15

Presses à balles carrées

Lely

Les presses à balles carrées haute densité Welger, que propose Lely, disposent d'arbres à cardans au lieu des chaînes, ce qui est utile lors d'un usage intensif. Les modèles D 4060 et D 6060 sont équipés du boîtier de commande E-Link, qui permet de contrôler les différents paramètres de la presse depuis la cabine du tracteur. Toutes les presses à balles carrées Welger reçoivent un système de protection automatique. Un ramassage large et propre, est assuré par la combinaison des roues de jauge à réglage fin avec le dispositif de relevage hydraulique du pick-up. La barre de coupe Proficut à 23 couteaux garantit une bonne qualité de coupe, tout en limitant la puissance absorbée. Les Welger D 4060, D 4006, D 6006 et D

6060 ont un graissage centralisé des galets du piston pour une meilleure fiabilité. Le système Powerfeed prévient automatiquement toute surcharge. Enfin, pour diminuer les contraintes du sol, les presses sont montées sur des châssis avec essieu tandem et roues directionnelles.

Lely France
Route de Paris
BP 126, 61004 Alençon
cedex
Tél. 02 33 81 44 22
www.lely.fr

Supertino

Les presses à balles carrées de Supertino, SR 60.80, SR 60.120 Star et SR 70.120, sont équipées d'un pick-up de faible diamètre qui permet un bon ramassage, même dans les foin les plus courts. Le pick-up, à grande largeur, est à relevage hydraulique. Le serrage des bottes est effectué avec 4 vérins. Le piston avec couteau sur la base est équipé de 4 galets. Le boîtier principal est mécanosoudé à double réduction, ce qui assure une grande longévité. Elles sont aussi montées avec un groupeur porté et équipées d'une rampe de déchargement hydraulique.

Supertino
Via Cuneo, 8
12037 Saluzzo (CN), Italie
www.supertino.com



TOUT LE MONDE L'ACHÈTE

Combi Pack KRONE



VOUS AUSSI, FAITES LE CALCUL

Équipée au choix d'une presse RollerGrip à chambre fixe ou variable, la Combi Pack KRONE peut accepter tous les diamètres de balles de 100 à 150 cm. Pour l'ensilage, un seul chauffeur presse et enrubanne simultanément. Dans la paille ou le foin, il regroupe les balles deux par deux.

Multifonctionnelle, la Combi Pack KRONE, fait gagner du temps, de la main d'œuvre et des déplacements.

Plus de 2000 utilisateurs, agriculteurs ou entrepreneurs, l'ont déjà choisie.



RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

A3F	P 4
AGRIMAT	P 41
ALLIANCE	P 51
BIHR	III ^{ème} COUV
BONNEL	P 36
BU LE INTERNATIONAL	P 11
CGAO	P 56
CLASS	P 17
COLAERT ESSIEUX	P 40
CREDIT MUTUEL	II ^{ème} COUV
DANGREVILLE	P 38
EUROMARK	P 43
FERRI FRANCE	P 23
FLEXON	P 48
IREO BRESSUIRE	P 53
JOHN DEERE	P 39
KRONE	P 45, P 57
LANDA	IV ^{ème} COUV
LE BOULCH	P 9
MASSEY FERGUSSON	P 21
NORDIC PNEU	P 37
POTTINGER	P 30
PROMODIS	P 5
QUITTE	P 54
RABAUD	P 49
REMORQUES CHEVANCE	P 38
TOTAL	P 25

Ets CARLU & Cie

Spécialiste Vente Pièces Détachées

PIÈCES DÉTACHÉES POUR TRACTEURS

NEUVES : M.F. - FORD - CASE IH - SD - DB - JOHN DEERE - LANDINI - etc...

OCCASION : M.F. - SAME - Deutz, I.H. / SPÉCIALISTE PERKINS (neufs)

RÉNOVATION MOTEURS TOUTES MARQUES - KIT MOTEURS

Tél. 03 21 64 32 34 - Fax 03 21 65 12 07 - E-mail : carlu@carlu.fr

Ets CARLU notre force : le stock et le prix
Livraison toute France

EDT OCCA

Prochaine parution

14 Avril 2006

Réservation au 02 98 98 01 40

DERVAL LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE et CFA
29 rue de Rennes - B.P. 13 - 44590 DERVALL
© 02 40 07 72 72 - Fax. 02 40 07 02 17 - www.eaderval.fr



Lycée d'Enseignement Général et Technologique

- Seconde Générale et Technologique
- Bac Technologique STAE

Lycée Professionnel Agricole

- 4^{ème} au BTS
 - ÉLEVAGE
 - MACHINISME

Centre de Formation d'Apprentis

Nouveau
BEPA Travaux
Forestiers et
option Équitation

Portes Ouvertes Mercredi 22 Mars 2006 de 13h à 17h30

Formations aux métiers de l'Agriculture, de l'Agro-Equipement,
de la Gestion et de l'Aménagement de la 4^{ème} au BTS

Ets PATOUX - 62

Tél. 03 21 26 08 55

Fax 03 21 26 88 19



NEW HOLLAND

Internet : www.patoux.fr

E-mail : jl.walle@patoux.fr

PIÈCES NEUF OCCASION

TRACTEURS FORD ET NH

MOIS. BAT. NEW HOLLAND

Achat Épave ou Fatigué



Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Former vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

PORTES OUVERTES

IREO La Pignerie de Laval (53)	02 43 67 04 93	17 et 18 mars 2006
MFR de Loudéac (22)	02 96 28 02 27	18 mars 2006
MFR de Mouilleron en Pareds (85)	02 51 00 30 54	18 et 19 mars 2006, de 14h à 18h
IREO de La Mothe Achard (85)	02 51 38 61 75	18 et 19 mars 2006
IREO d'Elliant (29)	02 98 94 18 68	25 mars 2006

Formations par **alternance** 4^{ème} 3^{ème} ; CAPA ; BEP ; BEPA ; Bac Pro ; BTSA et licence professionnelle
Formations qualifiantes : Certificat de Spécialisation ; Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

BIHR

Leader européen du lien

Présente

3 NOUVEAUTÉS POUR LA SAISON 2006

- + de longueur + d'autonomie.
- Couverture **bord à bord**.
- Adapté à **tous les matériels**.
- Prix du mètre en baisse.



**WINNER
ADVANCED
UN FILET DE
GRANDE RÉSISTANCE
POUR OPTIMISER
LES RENDEMENTS**

1



2

**VISQUEEN
POLIWRAP**

Pour assurer un bon enrubannage : **POLIWRAP**, le film de qualité maintenant distribué par Bihr.



3

**LA PUISSANCE
D'UNE FICELLE POUR
LES PROFESSIONNELS
DU BIG BALER**



- Pour les chantiers les plus exigeants.
- Densité maximale sans arrêt machine.

BIHR PARTENAIRE DES PROFESSIONNELS

Conçoit et développe ses nouveaux produits dans le respect de l'environnement

BIHR s.a. - 88220 Uriménil - France - 03.29.30.87.16 - ficelle.agri@bihr-sa.com



Depuis plus de 20 ans 5 bonnes raisons de choisir les pièces LANDA.



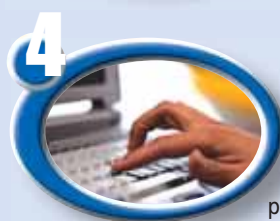
Toutes les pièces de rechange Landa, "origines" ou "adaptables", ont prouvé leur fiabilité. C'est pour vous la meilleure des garanties.



Parce que vous êtes uniques, vous attendez des solutions uniques. Notre service commercial saura vous apporter conseils et solutions les plus appropriés.



Entre vous et nous pas d'intermédiaire et un juste prix pour une qualité approuvée par plus de 15 000 clients.



Nos stocks permanents et notre parfaite connaissance du matériel permettent à nos techniciens de répondre à tous vos besoins.



Depuis nos trois sites, toutes nos pièces sont livrées directement chez vous en un temps record, c'est important quand chaque seconde compte...

www.landa.fr

SIÈGE SOCIAL

Rue Pierre Curie
Z.I. du Planty - La Guyonnière
85607 MONTAIGU Cedex
Tél. 02.51.48.86.86 - Fax 02.51.46.34.33
E-mail : landasas@wanadoo.fr

AGENCE SUD

Parc EURONORD (sortie 11 - St-Jory) - 2, rue du Parc
31150 BRUGUIÈRES
Tél. 05.61.74.22.88 - Fax 05.61.74.46.95

Adresse postale :
BP 7526 - 31150 FENOUILLET Cedex

AGENCE NORD ET EST

4, rue du Commerce - Z.A. des Nuisements
51350 REIMS CORMONTREUIL
Tél. 03.26.85.44.19 - Fax 03.26.85.43.70

Adresse postale :
BP 816 Cormontreuil - 51678 REIMS Cedex 2

